



**COLLEGE DES HAUTES
ETUDES DE STRATEGIE ET
DE DEFENSE**

Année académique 2021-2022

V^{ème} Sessions Spéciale

**LA CONSTRUCTION DE L'ETAT CONGOLAIS A
L'EPREUVE DES REPRIS IDENTITAIRES :
Défis d'une nouvelle citoyenneté pour une Nation forte.**

Par Jean BAMANISA SAIDI

Mémoire de fin d'études, présenté et défendu,
pour l'obtention du Diplôme des Hautes Etudes
de Stratégie et de Défense sous la direction du
Professeur

Cyril MUSILA

REMERCIEMENTS

En fin de la Session 5 du CHESD Collège des Hautes Etudes de Stratégie et Défense que j'ai eu à découvrir, je souhaite remercier les différents Gouvernements de la RDC et l'EMG des FARDC qui ont mis en place cet important outil didactique qui s'adresse à un éventail de personnalités issues de diverses catégories, tant de la RDC que des pays amis.

A juste titre, j'ai apprécié et je remercie mon encadreur le Professeur Cyril MUSILA Chef de Département d'Etudes Doctrinales et des Recherches Stratégiques, ainsi que tout le corps professoral de « THEMIIS » dirigé par Général Arnaud LAGRANGE et tous les intervenants et animateurs des différents modules pour leurs soutiens, leurs conseils pratiques et leurs encadrements dont nous avons bénéficiés tout au long de la formation.

Nous ne manquerons pas de donner suite à nos différentes réflexions afin de rendre efficace les leçons apprises pour une plus grande appropriation des décideurs.

Les différents travaux de groupe à l'auditoire permettent des échanges vrais et profonds entre les responsables civils et ceux de nos forces de défense ; chacun tirera le meilleur des leçons retenues.

Nos travaux du Groupe 5 étaient très animés et je souhaite une bonne continuité à tous et particulièrement à Col Antoine HOUNKPE qui a dirigé le groupe.

Mes remerciements s'adressent aussi à mes collaborateurs Prof Chober AGENONGA, M Sébastien MBALANGA pour les échanges et enrichissements de ma réflexion lors de la rédaction de ce mémoire.

J'adresse mes remerciements patriotiques à SE M Ministre de la Défense qui m'avait recommandé pour l'inscription au cours de cette session.

Mes remerciements également à tous mes membres de famille particulièrement à mon épouse, Honorable Caroline BEMBA, et mes collaborateurs pour leur soutien et appui malgré le temps que je consacrais aux cours et aux travaux.

Jean BAMANISA SAIDI



DEDICACE

Ce mémoire est dédié à tous mes collaborateurs politiques et privés, mes proches et à tous ceux qui me suivent et croient en moi dans la longue marche du changement pour lequel nous consacrons nos énergies, notre temps et nos moyens pour faire de la République Démocratique du Congo un pays où tous ses citoyens peuvent marcher vers les mêmes objectifs.

Pour réussir, puisse les citoyens de la République Démocratique du Congo, adopter une nouvelle citoyenneté et un engagement pour leur propre bien et celui des compatriotes et de tous ceux qui ont choisi la RDC comme leur seconde patrie.

Puisse Dieu bénir et accompagner les congolais épris de bon sens.

Jean BAMANISA SAIDI



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	i
DEDICACE	iii
SOMMAIRE	iv
INTRODUCTION	6
CHAPITRE I. LE PROCESSUS DE LA CONSTRUCTION DE L'ETAT CONGOLAIS ET DE SON INTEGRITE TERRITORIALE FACE AUX DYNAMIQUES SOCIOLOGIQUES ...	8
I.1. Analyse stratégique de la question	8
<i>I.1.1. Evolution des structures politico administratives</i>	8
<i>I.1.2. Evolution des communautés congolaises</i>	11
CHAPITRE II. ETAT DE LIEU DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT MODERNE A L'EPREUVE DES REPRIS IDENTITAIRES	14
II.1. Bref aperçu de l'évolution composantes communautaires de la RDC	14
II.2. Les Politiques centralisée & décentralisée, sources de la fragmentation du tissu socio-politique	16
II.3. Tentative d'unification de modernisation des services de maintien de l'ordre public, de défense et de renseignement	17
II.4. L'évolution de la Stabilité Économique, source d'inégalité	18
II.5. Les droits de sol et du sous-sol, sources de frustration	20
II.6. Le manque de transmission de la vision des systèmes politiques	20
II.7. La RDC, à la croisée des chemins de son Peuple ?	21
II.8. Les élections démocratiques, préalables à l'acceptation du choix de chaque congolais	22
II.9. Les système éducatif congolais, aux antipodes de l'appartenance à la Nation	22
CHAPITRE III. EBAUCHE D'UNE THERAPEUTIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ETAT A L'EPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES : OPTIONS STRATEGIQUES ...	24
III.1. Bref récapitulatif du constat de la gouvernance en RDC	24
III.2. Options stratégiques	27
<i>III.2.1. De la restauration de la paix</i>	28
<i>III.2.2. De l'instauration de la bonne gouvernance</i>	29
<i>III.2.3. Stratégie adaptée pour la RDC</i>	31
III.3. Les recommandations additionnelles pour la suite du programme :	32
BIBLIOGRAPHIE	40
ANNEXES	42

INTRODUCTION

Depuis son accession à l'indépendance, la République Démocratique du Congo, a connu des situations qui ne lui ont pas permis d'amorcer le processus de développement à la faveur d'un Etat-Nation fort conformément à nos chants patriotiques (le débout congolais et la zaïroise). En effet, l'histoire coloniale et précoloniale ont été émaillées de facteurs et faits perturbateurs dont des crises, des conflits de tout genre engendrés par la convoitise de nos richesses, des pillages, des mutineries, des menaces de partition du pays, des mouvements sécessionnistes, des guerres, etc.

En plus de ces facteurs et faits, s'est ajoutée une gestion « conflictogène » qui a engendré d'autres problèmes récurrents aggravés et accentués par les formes de gouvernances successives qui ont caractérisé notre pays et dont les stigmates ont imprégné le vécu quotidien de nos populations.

Tous ces facteurs et faits, exogènes comme endogènes, ont superbement agi en sens contraire du courant imprimé pour atteindre les objectifs tant globaux que spécifiques souhaités par tous et ce, dans un monde où persistent, d'année en année, des séquelles communautaristes développant au fil de temps des « *repris identitaires* » qui se voient, malheureusement et dangereusement, consolidés et aggravant des fossés sous chacun des régimes au pouvoir.

Si avant l'indépendance, les objectifs poursuivis par les colonisateurs étaient prioritairement une exploitation pour le développement de la Belgique, la Métropole, il n'en demeure pas moins que la constitution d'un Etat fort au Congo-Belge s'opérait au détriment du congolais et le souci de rassembler les communautés et de rechercher la cohésion nationale et le mieux-être collectif étaient relégué au second rang. Qu'à cela ne tienne, les regroupements communautaires marquaient leur présence sous le joug colonial avec quelques cas de nuisance constatés à travers les résistances des peuples autochtones.

Il s'avère dès lors qu'avant l'indépendance tout comme après l'indépendance, les modes de gouvernance des affaires publiques de tous les exécutifs se sont butés à la dimension sociologique des communautés existantes. Le regard rétrospectif sur l'évolution de la situation sociopolitique de notre pays depuis l'époque coloniale ne manquera pas de nous donner des éléments de réponse.

La RDC a par conséquent enregistré depuis, des pertes en milliers de vies humaines, des millions de déplacés et réfugiés, des infrastructures de base complètement détruites, une économie asphyxiée, le pillage de ses ressources naturelles, les frustrations et les replis identitaires etc. d'où, une paupérisation accentuée, accélérée et généralisée de nos populations. Différents processus des réformes multisectorielles (politique, économique, sociales) soutenus par la Communauté internationale n'ont pas produit les résultats escomptés.

Conflits au sommet de l'Etat, rébellions, menaces sécessionnistes, partition du pays, pillages successifs, crises de légitimité, crises postélectorales, conflits intercommunautaires, inégalités sociales, mauvaise redistribution du revenu national, tout

cela toujours assis sur un dénominateur commun, le repli identitaire et l'absence d'un socle pour rendre toute la Nation forte ; tel est le décor qui a caractérisé notre pays durant 62 ans de sa gestion par les congolais eux-mêmes aux commandes d'un pays immensément riche. Quel paradoxe ?

Par ailleurs, la position géostratégique de notre pays au cœur du continent faisant frontière avec neuf pays de souches différentes à savoir francophone (Congo-Brazzaville, RCA), arabophone (Sud-Soudan), lusophone (Angola), anglophone (Ouganda, Zambie, Rwanda et Tanzanie), attisant la convoitise au regard de nombreuses richesses dont la RDC regorge, constitue un risque permanent qui nous guette et conditionne la promotion d'une politique et d'une diplomatie de bon voisinage et une organisation de défense et de sauvegarde de l'intégrité territoriale.

Le passage du mode de gestion centralisé à celui décentralisé, n'a pas épargné le pays de voir les écarts s'aggraver entre les différentes communautés existantes par le fait des injustices diverses et d'une gouvernance parcellisée au profit prioritairement de leurs proches détenant les rênes du pouvoir.

Il convient donc d'analyser objectivement la question et d'en proposer une thérapeutique de choc pouvant permettre de placer notre pays sur l'orbite de sa véritable reconstruction et du rétablissement d'un Etat réellement fort et non fissuré à l'interne, aux institutions fortes et aux hommes d'Etat forts imprimant un leadership transformationnel, soucieux du bien-être de toutes les communautés en dehors de toute distinction ou stigmatisation tribalo-clanique.

Eu égard à toutes ces considérations, la construction de l'Etat Congolais et le développement de la RDC à l'épreuve de *repris identitaires* à l'ère de la décentralisation, est-il encore possible ? Si oui, quelles options stratégiques prendre et comment les opérationnaliser pour des solutions idoines durables au profit de toutes les communautés sans distinction aucune ?

En réponse à cette problématique, une décentralisation générale et généralisée de toutes les couches sociales de nos populations des gouvernants aux gouvernés, et une stratégie d'imposition de la culture citoyenne, civique et responsable de la protection de l'Etat -Nation s'avèrent indispensables, si pas urgent..

Notre expérience professionnelle en qualité de Gouverneur de province de la Province Orientale (2013-2015) et de l'Ituri (2019-2021) ne pouvant en aucun cas nous laisser indifférent face à ce fléau qui compromet l'avenir et l'action de nos gouvernements, il nous a plu de l'analyser à travers le présent travail.

CHAPITRE I. LE PROCESSUS DE LA CONSTRUCTION DE L'ETAT CONGOLAIS ET DE SON INTEGRITE TERRITORIALE FACE AUX DYNAMIQUES SOCIOLOGIQUES

I.1. Analyse stratégique de la question

Pour mieux dresser l'état de lieu du processus de la construction de l'Etat-Nation en épinglant toutes les réalités, soient-elles sociologiques, il convient d'analyser au préalable l'évolution des structures politico-administratives ainsi que celles des communautés de notre pays depuis l'époque précoloniale à ce jour.

I.1.1. Evolution des structures politico administratives

De l'État Indépendant du Congo à la République Démocratique du Congo, l'espace hérité du traçage des limites territoriales a connu différentes formulations politiques assorties des structures politico administratives qui ont évolué, chacune essayant de s'adapter à l'évolution mondiale et non locale, provoquant les effets de chocs des civilisations et à la source des espaces conflictuels à savoir le physique, la politique, le social, et le symbolique¹.

Dans leur ouvrage intitulé « Cinquante ans de République, vers un pays plus beau qu'avant » publié à l'occasion du jubilé du cinquantenaire, NDAYWEL è NZIEM et KABUYA LUMUNA ont tracé comme repris dans les lignes qui suivent le parcours du pays dans la quête de la construction d'un Etat, depuis la création de l'Etat Indépendant du Congo jusqu'en 2010 et ce, dans un environnement de plusieurs perturbations et déstabilisations allant des résistances et mutineries aux crises institutionnelles, de légitimité postélectorales et autres dictées par la mauvaise gouvernance ou les inégalités sociales.

a) De l'Etat Indépendant du Congo : Découverte et création.

L'Etat Indépendant du Congo est proclamée le 1er juillet 1885, c'est la propriété du Roi des Belges. La Capitale est installée successivement à Vivi, à Boma et plus tard, elle sera déplacée à l'endroit de l'actuelle Kinshasa, sur les collines du Mont Ngaliema.

L'administration s'installe aux postes qui deviendront peu à peu des Chefs-lieux des Districts ou des territoires. Le Congo est alors subdivisé en 4 provinces : Congo-Kasaï, Equateur, Katanga et Province Orientale. Cet État qui se crée et émerge va susciter des clivages qui vont déterminer l'évolution des institutions alors que les débats politiques vont nourrir sa croissance jusqu'au XXIème siècle.

La séparation raciale était la règle, et les jeunes congolais apprennent à connaître le blanc qui est le Chef d'école, les prêtres dans leurs longues soutanes ou les religieuses tout de blanc habillées, les chefs d'exploitations des entreprises diverses, etc...

¹ Frédéric CHARILLON, Nouveaux conflits : quatre dimensions pour une compétition globale, *Diploweb.com : la revue géopolitique*, 21 août 2011.

Malgré les vexations, le monde blanc a exercé sur les congolais une véritable fascination. Pour s'appropriier au plus vite les codes de cette nouvelle société, mais surtout pour accéder à une vie meilleure, la population adhère au christianisme et au nouvel enseignement dispensé par les blancs. D'autres zones adoptent l'Islam et le protestantisme, tandis que les croyances et les dieux locaux sont banalisés.

Ces chocs avaient provoqué plusieurs cas de résistance, des manifestations contre la répression de la traite des noirs (Voir Tableau en annexe IV), ou mutineries au sein de la Force Publique.

b) Du Congo Belge

Le 18 octobre 1908, une nouvelle organisation administrative voit le jour : le Congo Belge possède une personnalité distincte de celle de la Métropole et est dirigé par un gouvernement métropolitain central, qui siège à Bruxelles, et un gouvernement local au Congo subdivisé en Province de Léopoldville, de l'Equateur, Province Orientale, du Katanga, du Kivu et du Kasai.

Les provinces sont subdivisées en Districts, ceux-ci en territoires et ces derniers en circonscriptions indigènes constituées en Chefferies et Secteurs. Les groupements indigènes érigés dans les cités à proximité de villes européennes, sont organisés en centres extra-coutumiers et cités indigènes. Les Chefferies, secteurs et centres jouissent de la personnalité civile et leurs chefs sont assistés d'un conseil. Les circonscriptions indigènes s'administrent elles-mêmes et possèdent leurs tribunaux, leur police, leurs prisons et leurs propres finances.

S'agissant des divisions territoriales, en 1957, le Congo comptait 3 villes, 26 Districts, 135 Territoires, 433 Chefferies et 513 Secteurs ainsi que 43 centres extra-coutumiers et 16 cités indigènes organisées, alors qu'au recensement scientifique de 1984, la RDC était fondamentalement organisée selon le schéma colonial : 11 provinces, 24 districts, 147 Territoires, 16 villes, 81 communes urbaines. Le monde rural était scindé en 476 collectivités-secteurs et en 261 collectivités-chefferies, qui représentaient, en somme, des résidus des anciennes *nations tribales*. Les regroupements indigènes étaient encore la Cité (632) et le quartier (1.274). Les villages formaient des groupements et en 1984, l'on comptait 81.817 villages dénommés localités.

c) La naissance d'une nation

L'administration coloniale n'a jamais reconnu aux congolais le droit à la nationalité. Celle-ci ne va être définie que plus tard, par les congolais eux-mêmes. C'est le déclenchement d'une nation nouvelle, une société congolaise moderne née des brassages des ressortissants de diverses ethnies et de l'apprentissage forcé d'une civilisation étrangère. Cette nation va trouver ses repères et gagnera en cohésion. L'évangélisation avec la christianisation et sa vocation à la fraternité universelle, a contribué pour beaucoup dans la cohésion de la nouvelle nation.

d) L'indépendance et la guerre froide

L'élite congolaise ayant vite réagit au Plan VAN BILSEN, deux tendances se distinguent, représentées d'un côté par le groupe des intellectuels catholiques réunis à Léopoldville autour de la revue « Conscience africaine » et de l'autre côté, les intellectuels de l'ABAKO, association culturelle créée en 1949 par Edmond NZEZA NLANDU, devenue par après parti politique le mieux structuré de l'époque.

D'autres associations virent le jour à l'exemple du Mouvement National Congolais créée à l'initiative de l'Abbé MALULA avec les évolués catholiques (ILEO, NGALULA, MAKOSO, MBUNGU) avec comme Président élu, LUMUMBA ; la Confédération des Associations tribales du Katanga (CONAKAT) créée le 04 octobre 1958 par un groupe de katangais d'origine, avec comme Président MUNONGO Godefroid, suite aux colères et frustrations de l'élection de 1957 qui a imposé des Bourgmestres venus d'autres provinces.

Il s'en suivit une guerre de leadership : à Léopoldville, c'est la rivalité entre l'ABAKO et les Bangala tandis qu'à Elisabethville, la CONAKAT contre la FEDEKA (regroupant les indépendantistes extrémistes aux yeux des blancs).

Dans la suite de toutes ces rivalités et guerre de leadership face aux blancs dans la quête de l'indépendance, les émeutes du 04 janvier 1959 éclatèrent.

e) Le Congo indépendant

L'accession du Congo à la souveraineté tant nationale qu'internationale le 30 juin 1960 ne l'a pas épargné d'autres séries des crises (crises institutionnelles, de légitimité, guerres civiles, guerres d'agression) et d'une gouvernance dictatoriale pendant plusieurs décennies, puis démocratique à la congolaise.

La généralisation du multipartisme au sud du Sahara à partir du début des années quatre-vingt-dix s'est accompagnée d'une exacerbation des revendications identitaires, d'ordre ethnique ou religieux. Cette apparente corrélation entre le « déverrouillage » autoritaire auquel ont dû consentir, contraints et forcés, la plupart des régimes de parti unique et la multiplication des mobilisations communautaristes, dont certaines ont dégénéré en véritables processus de « purification ethnique », a fait ressurgir la supposée incompatibilité entre démocratie – idée et mode de régulation politique – et sociétés africaines. Elle a également redonné vigueur aux thèses primordialistes sur l'irréductibilité et l'immuabilité des « ethnicités africaines », promptes à (re)fleurir dans certains discours politiques et médiatiques.

Certes, les régimes de parti unique ont dans l'ensemble réussi à préserver le caractère unitaire des États hérités de la colonisation, mais au prix de la négation de la diversité ethnique et culturelle et d'une centralisation excessive, génératrice de tensions de nature à accentuer les velléités centrifuges des périphéries et la primauté des identités particularistes sur le sentiment d'identification nationale. De plus, les élites au pouvoir ont régulièrement instrumentalisé le sentiment ethnique pour le conserver et se légitimer, tout en faisant de sa négation officielle l'argument central de leur rhétorique politique tout

entière vouée à l'apologie du développement et de l'unité nationale. Le regain du communautarisme qui affecte aujourd'hui le politique en Afrique ne saurait donc être considéré comme un effet pervers du pluralisme et encore moins de la démocratie.

Par ailleurs, la montée des revendications identitaires dans le monde s'impose comme une évidence. En effet, la politisation des référents identitaires est aujourd'hui la chose la mieux partagée au monde : de l'Amérique du Nord et du Sud à l'Asie, en passant par le monde arabo-islamique, l'ex-bloc socialiste et même les vieilles démocraties européennes, on observe partout un réveil, souvent violent, des faits ethnismes, communautarismes, nationalismes ou régionalismes.

1.1.2. Evolution des communautés congolaises

a) Avant l'indépendance

Lors de la formation de l'EIC, Etat Indépendant du Congo, l'histoire renseigne que les premiers explorateurs qui avaient traversé l'Afrique Centrale d'Est en Ouest et du Sud au Nord, avaient adoptés une approche de conquête et de main mise basées sur les alliances avec des chefs des royaumes et empires, des chefs des communautés diverses.

Les facilités obtenus lors de l'adhésion aux accords ainsi que les richesses naturelles dont regorgeaient les royaumes, les populations, etc... tout cet ensemble avait finis par constituer l'EIC que le Roi des belges céda à la Belgique en 1885 après avoir dessiné la carte de délimitation des espaces des royaumes et dynasties des peuples autochtones qui continuent de composer à ce jour la RDC.

L'Afrique n'était pas interconnecté puisque sans infrastructure, mais les mouvements migratoires des populations africaines se faisaient soit pacifiquement soit par la force, et permettaient aux nouveaux conquérants d'occuper les espaces des peuples dit autochtones.

Constitué de 450 tribus, des 4 groupes ethniques à savoir les bantous, les nilotiques, les pygmées, les soudanais, la République Démocratique du Congo peine encore à souder les congolais du Congo-Belge, les zaïro-congolais sur un socle commun.

L'essence ou la fibre culturelle est restée profondément communautaire, même si les écoles, les universités, les centres économiques agricoles, miniers, les infrastructures,... ont tentés et permis depuis les années 1930 de brasser au maximum les populations issues des horizons et souches diverses du Congo.

Il n'est pas rare d'entendre dans les villes même s'il y existe une tolérance qui s'est traduite au fil des années par un langage de provocation et plaisanteries, qu'il soit rappelé à un voisin de quartier soit son appartenance linguistique, soit provinciale, soit encore communautaire ou culturelle.

La Force Publique a puisé essentiellement ses premiers soldats dans la Province de l'Équateur. Cela a classé longtemps après l'indépendance de 1960, les Forces Armées de la RDC comme une armée linguistiquement lingalophone et équatorienne.

Après l'indépendance, le Chef de l'Armée devenue Chef de l'État, M Joseph Désiré Mobutu a régné 32 ans, s'est battu longtemps contre les alliances contre nature qui divisaient les congolais d'après indépendance mais a naturellement été identifié et rattrapé par son appartenance régionale.

Les gouvernements du Pouvoir central ont longtemps fonctionné au rythme des chaises musicales, car il fallait satisfaire soit un autre membre régional, soit communautaire, et en dernier lieu seulement par intérêt politique.

La population a été donc forgée à attendre et à accepter quiconque occupe un poste pourvu qu'il serve ou que se servent la communauté, le clan.

L'après 2^{de} République a vu le pouvoir équatorien et lingalophone se liquéfier et faire place au consortium swaheliphone Katanga-Kivu.

Pourtant les populations ne disparaissent pas, malgré qu'il leur est infligé de perdre des avantages liés à la représentativité du Pouvoir.

La 5^{ème} République a fait basculer les anciens tenants du Pouvoir pour contenter le Sud à majorité kasaienne et caractérisée par une immigration de survie vers les grandes villes notamment du Katanga, Kinshasa, accompagnés par ceux de la diaspora congolaise dont la majorité est constituée des opposants des systèmes politiques.

Les guerres dites de libération ont vu des groupes armés se créer sur les espaces linguistiques et culturelles, notamment de l'Equateur et du grand Kivu allié au Katanga. Ils étaient soutenus par les pays étranger et voisins, des soldats dits transfrontaliers. La RDC en a gardé une blessure ouverte encore à ce jour par la présence mixée et brassée des populations et groupes armés dites rwandophone.

Des fractures se font et se défont, les plaies restes béantes.

Des velléités d'appartenance linguistiques sont entendues à l'Ouest chez des leaders se prévalant du Royaume Kongo et parlant le kikongo, de même que des intentions des résidus sécessionnistes se font entendre au Katanga ou à l'Est de la RDC.

c) La classification communautaire

Les origines de la création du Congo Kinshasa étaient économique, puisque les délimitations étaient centrées sur les espaces de production agricoles et minières, de logistique de transport pour leurs évacuations, de la facilitation au commerce et à l'accès par les autres puissances occidentales à l'intérieur du Congo.

Les compositions des appartenances communautaires étaient délimitées par des frontières politico-administratives qui étaient au départ, des villages, groupements, chefferies à appellations communautaires, territoire, district ou province ; Ce qui a dans un système marqué par des germes de conflits, permit tant soit peu de composer une multitude de communautés de Nation-tribu en une Nation-Etat.

Le pays a appartenu à un monarque et à un État-colon dont l'objectif premier était de produire des valeurs économiques et donc un accent particulier était fait sur le profit.

L'État colonial belge n'administra cet espace de 2 345 000 km² que de 1908 à 1960 et fit asseoir les fondamentaux d'un pays État .

Des études des populations se réalisèrent durant cette période¹, afin de stopper les risques des fractures au sein de celles-ci, puis la nécessité de composer la force publique disciplinée et d'asseoir une administration d'encadrement des pan de l'Etat en constitution. Ces études sont les archives les plus importantes sur les différentes ethnies, leurs migrations, leurs histoires, leurs faits de conquêtes des espaces, leurs us & coutumes. Elles sont pour la plupart conservées au Musée de Tervuren en Belgique, dans les bibliothèques des universités en Grande Bretagne, aux USA et en Allemagne.

Pendant ces mêmes temps le congolais se cherchait une voie sociale, politique, entrechoquée par celles importées de la Belgique ou d'autres pays d'outre-mer qui avaient une certaine influence sur le quotidien.

¹ DE SAINT MOULIN L., L'Evolution du sentiment ethnique et son rôle dans les conflits actuels en République Démocratique du Congo, GéoProdig, Portails d'information géographique, consulté le 16 juillet 2022, <http://geoprodig.cnrs.fr/items/show/196041>

CHAPITRE II. ETAT DE LIEU DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN ETAT MODERNE A L'EPREUVE DES REPRIS IDENTITAIRES

✓ II.1. Bref aperçu de l'évolution composantes communautaires de la RDC

Le lourd fardeau des populations dont l'intérêt qui leur était accordé se conjugait à la hauteur de leurs participations à la contribution sur les revenus des productions du régime de l'espace privé du monarque belge et de la Colonie, ce qui a marqué les différents peuples assujettis aux lourdes tâches.

L'esclavage était pratiqué entre le 15^{ème} et 18^{ème} siècle par les arabes de l'Est vers le Centre ainsi que par les portugais, britanniques, hollandais sur la côte Ouest.

L'État Colonial s'est concentré à abolir ces pratiques tout en gardant les populations sous la dépendance d'un système d'imposition qui a créé les entités politico administratives basées sur les communautés existantes. Le système éducatif et la Force Publique, ont permis des brassages des populations, toutefois la connotation communautaire basée sur l'historique des communautés en Belgique que sont les flamands, les wallons et les allemands, a prédominé sur les approches des formes de gestions publiques diverses. Les caractéristiques propres à chaque communauté ont conditionné également les approches de l'Administration coloniale et ont permis encore plus de distinguer les congolais par rapport à leurs entités respectives. Une mosaïque communautaire avec ses particularités administratives naissait.

Dès la fin des années 40, des congolais réunis à travers plusieurs associations ont transigé sur leurs appartenances communautaires et ont compris que le salut viendra de l'unité des congolais, ils ont créé des cercles de réflexions, des cercles politiques, ils ont tracé des nouvelles voies.

Face à la diversité des richesses et leurs différents modes d'exploitation, et à l'immensité du Congo-Belge, il n'était pas possible d'unitariser les approches. Les multiples composantes ethniques et langues du Congo Belge n'étant pas reliées les unes aux autres, déstructuraient en réalité le pays. Même les cartes d'identité étaient ségrégationnistes, reprenant les détails sur les origines par Province, District, Territoire, Collectivité, Village. Cela constituait de facto une classification, si pas une stigmatisation. Cette erreur administrative au moment où le Président Fondateur du MPR, Parti État tentait d'unifier chaque congolais dans l'unique parti politique, couvrait les considérations d'appartenance et de replis communautaire.

Lorsqu'arriva l'indépendance et la prise de responsabilité par les congolais, les différences et les divisions internes ont vite fait de donner l'occasion aux puissances

internationales dont les rênes du pouvoir venaient de leur être arrachées, de déchirer encore plus les congolais.

Des sécessions ont éclaté, le Sud avec le Katanga et le Kasai, le Nord Est avec la Province Orientale, Bukavu avec les mercenaires étrangers et des ex gendarmes katangais. Les maîtres d'hier qui maîtrisaient les techniques du savoir, de la science, de la technique basique, de la production, connaissaient parfaitement bien les failles de toutes les composantes communautaires et ils avaient vite fait de réveiller les diables cachés afin d'opposer les congolais entre eux. Les leaders congolais manipulés, ont entraîné leurs populations aux actes de conflits armés, aux conflits des espaces des entités politico administratives, aux luttes fratricides pour les courses de positionnement et de représentation politiques dans les nouvelles institutions issues de l'Indépendance et de l'Autonomie d'un Etat-unifié après 1967.

Le sergent devenu Colonel et Général, à savoir Mobutu a lors des campagnes militaires entre 1960 et 1963 puis lors de sa prise militaire du pouvoir le 24 Novembre 1965, misé sur la construction d'une nouvelle armée nationale afin de vaincre les démons de la division des esprits et de la balkanisation ou sécessions.

Cette nouvelle armée ne devait se baser que sur l'unité de tous pour souder la mosaïque des diversités congolaises héritées de cet ensemble si vaste répartie sur ce beau cadeau de la colonie, le Congo- Kinshasa avec ses richesses à l'intérieur de ses frontières, réparties sur les 2.345.000 km².

Le nouveau pouvoir militaire s'est ouvert aux politiques et donc aux divisions politiciennes malgré les tentatives dites dictatoriales, de parti unique, d'unité tant prêché par le Président de la République. La Dictature éclairée devenait un mode de gestion afin d'annihiler les vellétés séparatistes des congolais.

Les congolais de la diaspora depuis les années 70 ont permis à leurs progénitures d'acquérir des nationalités étrangères, mais ont perdu leurs droits congolais du fait que la Loi congolaise n'admet pas la double nationalité. Pourtant ces derniers participent à l'économie du pays et constituent une réserve de l'intelligence congolaise.

Le Président Tshisekedi manifeste l'intention de faciliter à ces étrangers d'origine congolaise leur retour en RDC, mais la loi sur la double nationalité s'est politisée à outrance ; elle vise à exclure des postes de responsabilités, de la magistrature suprême jusqu'aux gestionnaires des entreprises publiques, les personnes qui ne seraient pas de père et de mère congolaise. Cette classe de congolais déracinés ne peut donc participer à l'évolution de la croissance du pays, ce qui constitue de nouveau une base de frustration et de scission entre congolais.

II.2. Les Politiques centralisée & décentralisée, sources de la fragmentation du tissu socio-politique

Afin de préserver l'unité, il a donc fallu asseoir un État centralisé. Le gouvernement central administrait le pays dans son entièreté, relayé dans les provinces par des commissaires de district, des gouverneurs sans gouvernements et administration¹.

Lors de toutes les compositions des gouvernements les ministres étaient régulièrement remplacés ou déplacés, car il fallait satisfaire les différentes communautés, leurs entités administratives par le placement de leurs représentants.

La recherche de l'unité nationale se traduisait par l'obligation de satisfaction communautaire plus que par les accords politiques malgré que nous fussions dans un Parti-Etat le MPR.

Les vagues de démocratie dans le monde ont secoué les vieilles recettes d'Afrique et les pouvoirs soutenus par les puissances étrangères ont lâché du lest, les impositions de gouvernance devant dorénavant faire place à l'existence du multipartisme, de la démocratie. Lorsque la France annonce dans le cadre de la France-Afrique cette nouvelle approche, les esprits sont déjà surchauffés contre les systèmes de gouvernance africaines et si ce ne sont pas des coups d'Etat militaires, ce sont des déstabilisations des régimes en place qui se multiplient.

Le Congo Belge avait fait place au Congo Léopolville, puis Congo Kinshasa, puis Zaïre, avant de revenir à la République Démocratique du Congo en 1997 lors de la révolution AFDL venue de l'Est du Congo avec des armées de l'Ouganda, du Rwanda, du Zimbabwe et différentes troupes angolaises, Erythréennes, ...

Était-ce la révolution congolaise attendue par la population ou plutôt une révolution par mandat à d'autres pays et à des étrangers ?

Le bloc Est swahiliphone venait de renverser le pouvoir à majorité Ouest lingalophone.

Ce fut encore malgré les attentes, une démarcation entre les populations internes congolaises dans lesquelles s'étaient immixés des étrangers, ce qui semblait réveiller une rébellion de l'esprit face à la domination étrangère comme celle vécue lors de la colonisation. Durant toutes ces années après indépendance, les différentes forces des leaders politiques ne s'étaient pas débarrassées des dépendances des immixtions des puissances politiques, économiques, techniques étrangères.

En effet, la RDC est un pays qui n'a connu que des crises symptomatiques et atypiques. Partant des crises de légitimités aux crises sécuritaires, en passant par celles

¹ SAINT MOULIN de Léon, 2010, *Villes et organisation de l'espace en République démocratique du Congo*, Tervuren & Paris, Musée royal de l'Afrique centrale & L'Harmattan (Cahiers africains / Afrika Studies n° 77), 302 p.

sociales, le pays vit dans une sorte d'instabilité chronique. Les quelques temps d'accalmie, qui surgissent par moments, finissent par céder la place aux balbutiements sociopolitiques et même économiques, suite à la mauvaise gouvernance et à l'extrême pauvreté. De ce fait tout devient urgent : la politique publique devenant une priorité ; toute intervention face à l'apparition d'un problème politique, social ou économique naissant devient en ce moment-là la priorité des priorités. La planification et l'exécution scrupuleuse du budget de la nation cèdent la place à une gestion des urgences. Les gouvernants et les gouvernés s'habituent à un rythme de gestion étatique d'au jour le jour, renvoyant aux calendes grecques la mise en œuvre du programme quinquennal du gouvernement, tel qu'adopté par le Parlement. Aussi s'ensuit-il la fragilité de l'Etat, l'effondrement des institutions et l'amenuisement des idéaux.

II.3. Tentative d'unification de modernisation des services de maintien de l'ordre public, de défense et de renseignement

Durant 21 ans de longue patience, d'interrogations, aucune vision clairement définie par les différents Pouvoirs et ses dirigeants sur les questions de l'identification des ex zaïrois devenus congolais, de l'avenir de la Nation, des querelles avec les voisins pourtant anciens alliés, n'avait fixé les esprits des populations de l'Est, du Nord, Ouest, du Centre et Sud. Cette période correspondait à la naissance des groupes armés à connotation communautaire, et ancrés sur des espaces politico-administratifs.

Le nouveau pouvoir soutenu par la communauté internationale avait misé sur des approches de stabilisation par des brassages dont ceux avec les groupes armés de l'Est, mais qui ont connu des rebondissements suite à la méfiance que le congolais ressent profondément, d'être violé dans son intimité par la présence des étrangers dans l'appareil de commandement de l'État.

Les populations dites rwandophones en payent le prix fort de l'exclusion, tout autant pour ceux qui étaient déjà établis et intégrés avant l'indépendance. Cette période a été ponctuée par des guerres internes des groupes politico-militaires, des armées des pays voisins pourtant anciens alliés, des groupes d'auto-défense et de protection sur des espaces de terres congolaises où prône l'appartenance aux souches autochtones.

Après les guerres de conquête du pouvoir par l'AFDL et ses alliés des armées des pays voisins entre 1996 et 1997, ce fut un retournement contre ces mêmes alliés en 1998 ; de 1999 à 2002 des grands ensembles politico militaires congolais soutenus par les pays voisins se sont affrontés dans l'ancienne Province Orientale et au Nord Kivu, pendant que la résurgence des conflits communautaires en Ituri décimait des populations.

Depuis, l'Est de la RDC ne s'est ni stabilisé, ni réussi le relèvement des communautés; les conflits et les déplacements des populations se poursuivent à ce jour.

En 2017, le CODECO, mouvement mystico armé ayant sa souche au sein de la communauté Lendu basé à Djugu en Ituri, a entrepris d'attaquer les populations Hema afin de déstructurer leurs économies basées sur l'élevage, le commerce. Nos Forces de Défense constituaient leurs principales cibles, les butins de guerre de ces groupes armés

sont les équipements militaires; ils prétextaient être en rébellion contre l'Armée Nationale au motif d'être marginalisée par cette dernière.

En 2019, un autre mouvement identitaire dans la communauté Bira lançait également des attaques sur les Hema, les Alurs et les Nyali en vue de les chasser de leurs terres d'élevages, d'agriculture et d'exploitations minière. Pratiquement tous les groupes armés de la partie Est, du Katanga, du Kasai (Kamuina Nsapu) et un moment du Kongo Central (Bundu Dia Kongo) prennent une connotation communautaire, et livrent des batailles pour l'exploitation des diverses ressources naturelles.

Durant ces périodes se sont constituées plusieurs nouveaux groupes armés reposant sur des idéologies et motivations mystico militaires, principalement au Katanga, Maniema, les 2 Kivu (maimai), Kongo Centrale (Bundu dia Kongo), Equateur (Enyele), l'Ituri (CODECO, FPIC, FRPI), la Thopo (Luc). Suivant les intérêts, ils sont utilisés pour rendre les zones ingouvernables afin de mieux puiser les ressources minérales, forestiers, etc... Ils sont essentiellement communautaires, ce qui crée des divisions avec les autres communautés environnantes.

Pour une énième fois, les congolais se classifient par rapport aux communautés. Ces conflits, constituent des nouveaux déchirements et créent des séparations au sein des populations.

Depuis 2019, un nouveau Pouvoir représenté par la communauté kasaienne en alliance avec le Kivu est aux commandes. Les Kasaiens étaient déjà stigmatisés depuis l'époque de Mobutu, la communauté Baluba était figurée par l'opposant au système de Mobutu, l'opposant emblématique Etienne Tshisekedi.

Des crises larvées avec notamment les katangais ont resurgi et des dialogues ont apaisé sans résoudre le fond des problèmes.

En effet, la zone du Kasai n'a jamais été productrice agricole, et la dépendance de sa population aux autres provinces est forte. Malgré l'exploitation du diamant dans cette zone, les retombées ne se sont jamais ressenties, les bénéfices des transactions étant investis par les tradeurs en dehors de la province. Ils ont donc migré vers les autres provinces, ont bénéficié de bonne éducation et ont particulièrement occupé des postes de responsabilité dans la Justice, l'Administration, l'Armée; cette résilience de la population kasaienne de la zone dite opposante au régime a provoqué les questionnements sur les fortes représentations ou dominations par rapport aux postes de responsabilités occupés du fait de leurs différentes formations académiques et des capacités individuelles.

II.4. L'évolution de la Stabilité Économique, source d'inégalité

La République Démocratique du Congo sort de différentes crises, et se positionne pour une croissance. Toutefois, la pauvreté des populations est accentuée depuis 1996, année du début des conflits armés et perturbe la dignité humaine.

Le dysfonctionnement de l'appareil exécutif de l'Etat consacre la mauvaise répartition des ressources, la mauvaise distribution de la justice, l'indifférence devant la

situation salariale des fonctionnaires, la précarité des conditions de vie des hommes de troupes de nos Forces Armées, le non-respect des droits fondamentaux des autres citoyens, etc., tous, facteurs perturbateurs de la paix.

Comme décrit plus haut, les provinces d'où sont issues les différentes autorités ont été quelque peu favorisées, des individualités ont tiré le plus d'avantages pour leurs propres intérêts.

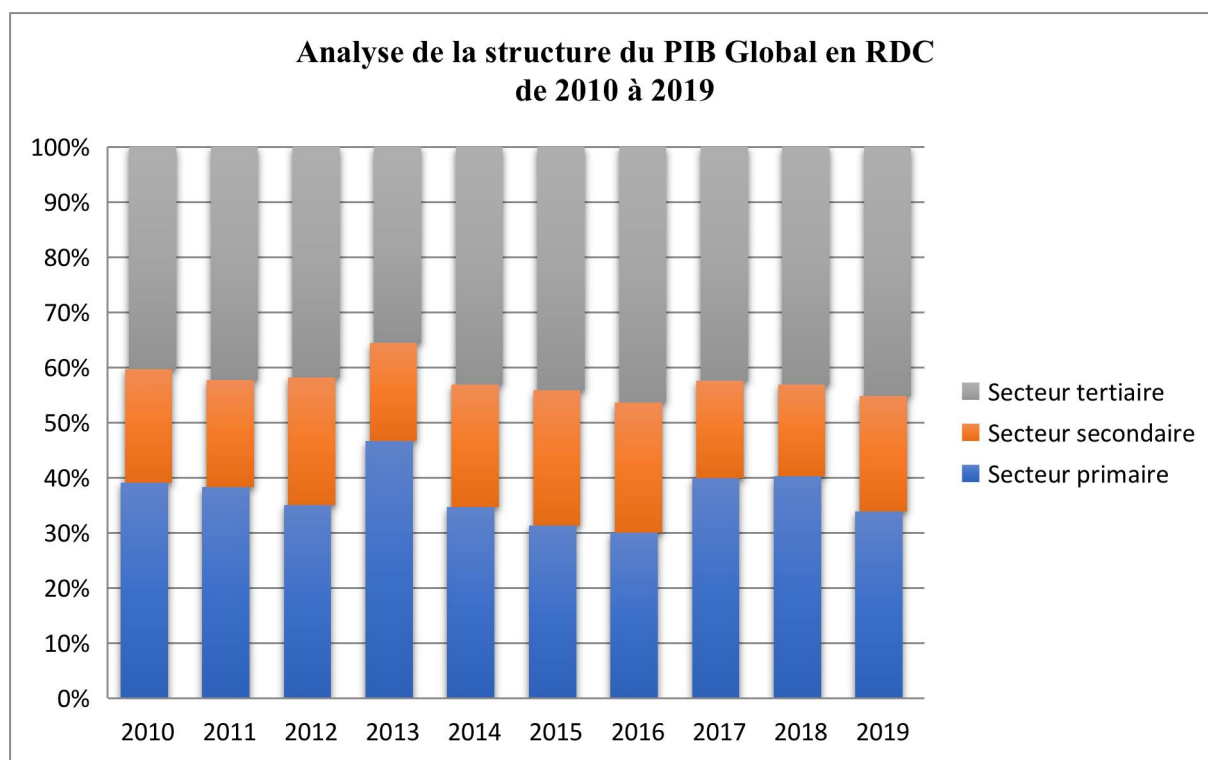
Ces inégalités de traitement ont créé des fossés entre les citoyens. La province de l'Équateur et la Province Orientale, ont généré des revenus sur les produits agricoles pérennes qui auraient été investis pour construire les industries minières du Katanga.

Ensuite, les revenus du diamant kasaïen et du cuivre et cobalt katangais ont construit l'Équateur, Kinshasa, et les autres grandes réalisations durant la 2^{de} République.

Des considérations de préservation des richesses des provinces ou des communautés des zones de productions, se sont manifestées par les sécessions matées, mais elles apparaissent sous d'autres formes et leurs intensités ne sont pas maîtrisables.

Aucun secteur de l'économie congolaise n'est détenu par des congolais, c'est donc avec amertume que ces derniers assistent à l'enrichissement des communautés indiennes, libanaises, chinoises, et plus près celles des pays voisins à savoir le Rwanda, Ouganda, Angola...

Le PIB de la RDC des années 2010 a la forme reprise dans le graphique ci-dessous



Source : Données BCC

Il ressort de ce graphique que le secteur extractif continue de dominer l'économie congolaise avec une relative constance autour de 40%. Le secteur industriel, véritable siège de création d'emplois, peine à prendre le dessus sur l'agriculture, se cantonnant autour de 16% du PIB. Malgré la prépondérance de l'agriculture, près ou un peu plus de 70% de la population vit dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. La pauvreté de masse peut être expliquée par la faible construction des chaînes des valeurs dans les secteurs productifs congolais. La production brute destinée aux exportations a comme corollaire des importations massives pour nourrir les grandes villes et agglomérations. Ce modèle atypique laisse les bras utiles qui devraient peupler les chaînes de transformation de la production nationale pour la consommation domestique.

Ainsi présentée, l'économie congolaise, qu'elle enregistre des taux de croissance dynamiques ou qu'elle stagne, ne contribue nullement à créer le sentiment de bien national. En plus, les inégalités sont visibles d'une région à l'autre, d'une commune à l'autre et d'une profession à l'autre. Les régions les plus pauvres sont celles de la cuvette centrale et du Nord-est pendant que la côte Ouest (Kongo-Central et Kinshasa), le Sud-Est (Haut-Katanga et Lualaba) et l'Est (Nord-Kivu et Sud-Kivu) affichent des performances économiques notables. Cependant, les chiffres agrégés cachent mal la répartition inégale des richesses dans ces régions. Kinshasa compte plus de pauvres que de riches et la classe moyenne est dans une relative précarité, faute de la consolidation de la chaîne de valeur. Il en est de même d'autres régions citées caractérisées par des problèmes majeurs sur le droit foncier notamment.

II.5. Les droits de sol et du sous-sol, sources de frustration

L'une des richesses que le congolais pense détenir est son droit de propriété. Pourtant la loi foncière limite le sentiment de propriété des citoyens congolais sur leurs espaces de terre bâties ou pas, puisque la Loi n° 73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régimes des sûretés, telle que modifiée et complétée par la loi n° 80-008 du 18 juillet 1980 en son article Article 53 stipule: « Le sol est la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'État », accentué par des innombrables procès dans les différentes juridictions, l'ensemble du territoire hérité de la colonie est farouchement considéré comme bien commun ne pouvant être cédé.

De plus en plus de congolais de l'ancienne génération et des nouvelles se rendent compte que l'exploitation des ressources naturelles, dont les produits miniers, les forêts, continuent d'être exploités à leur défaveur par les entreprises étrangères.

Pourtant l'occupation d'un espace même pour un champ de maïs par l'Angola, l'Ouganda, le Rwanda... constituerait une agression et provoquerait une révolte commune et féroce.

II.6. Le manque de transmission de la vision des systèmes politiques

Les discours politiques des années 1955 à 1960 avaient réussi à mobiliser les congolais sur cet espoir d'un mieux vivre et du recouvrement de la dignité faces aux

barrières raciales, socio-économiques, éducatives ... Des grandes visions étaient déclinées aux congolais pour arracher l'adhésion du plus grand nombre ; des programmes de continuité de la gestion de l'Etat colonial étaient copiés sur les réalisations qui plaçaient le Congo Belge au top des pays africains ; certains leaders faisaient croire que l'acquisition de l'indépendance conduirait automatiquement tous les congolais même sans fournir l'effort au travail, au même niveau si pas mieux encore que les colons. Mais en réalité, il n'y avait aucune intention de continuité tant par les nouveaux dirigeants que par les sociétaires des grandes entreprises étrangères, et des anciens gestionnaires administratifs.

Chaque Pouvoir au niveau Central tout comme provincial voulait la renaissance d'un nouveau pays et n'excluait pas la jouissance comme prime.

Après 5 années de graves conflits, en Novembre 1965, le Général-Major Joseph Désiré Mobutu a lancé en plus de la réconciliation nationale, plusieurs programmes de reconstruction de l'économie congolaise, des infrastructures, mais aussi a accumulé les erreurs tels la zaïrianisation de Novembre 1973. Quelques congolais avantageux sans aucune préparation aux principes de gestion se sont retrouvés propriétaires de tout types de biens, de commerce, d'entreprises, d'industries, de plantations... Une discrimination dans le choix des bénéficiaires était vécue comme une prime à une classe d'homme politique et leurs proches, faisant du mandat politique une voie obligée de récompenses sans contrepartie au peuple. La nouvelle génération s'en trouvait corrompue, car au lieu d'étudier pour apprendre et travailler afin de gagner autant que le colon, la gratuité-politique devenait le la raison de la réussite.

L'année auparavant, il y eu la nationalisation des entreprises minières appartenant aux grandes puissances financières, puis celle de l'éducation et leurs infrastructures qui étaient pour la plupart, propriété des églises catholique et protestante.

Les discours de grandes mobilisations ont laissé place à la déception des populations dont le vécu quotidien était ponctué des crises sociales et sécuritaires.

La débrouillardise s'est implantée afin que les citoyens survivent. Elle est source de désolidarisation *des familles, des communautés, des individus, c'est le chacun pour soi.*

1. II.7. La RDC, à la croisée des chemins de son Peuple ?

Depuis une vingtaine d'années, des crises sécuritaires provoquent des déracinements, des réfugiés vers d'autres pays, des déplacés internes, et les congolais se posent désormais la question de savoir vers quel saint se vouer, vers qui se tourner pour être sauvé ?

Les congolais de l'Est estiment être abandonnés du Pouvoir Central, et constatent avec amertume leurs dépendances envers les pays de l'Est African Community EAC à laquelle la RDC vient d'adhérer.

Malgré les scissions dues à l'instabilité, les congolais ont démontré en 1998 lors des attaques du RCD et du Rwanda sur le Kongo Centrale, des attaques et de la prise de Goma en 2013, et dernièrement celles de Bunagana en Juin 2022, qu'aucune raison ne saurait être acceptable pour que les congolais continuent de se faire mutilés, chassés, tués, et surtout qu'un seul mètre de son territoire ne peut être occupé par des Forces Étrangères des pays voisins. La majorité des congolais soutient que des moyens en hommes, en équipements militaires, et de prise en charge pécuniaires soient octroyés à nos forces armées.

Les critiques habituellement émises contre le Pouvoir sont momentanément mises de côté, car il en va de la dignité à recouvrer par n'importe quels moyens et à n'importe quel prix.

Les congolais ne tolèrent que leurs compatriotes soient agressés dans des pays étrangers et se solidarisent automatiquement.

Le sport particulièrement le football national est un sujet d'union entre les peuples et de grande fierté nationale ; le drapeau congolais est fièrement drapé lors des victoires.

La spiritualité congolaise est une force non négligeable, autant elle permet aux forces négatives de mener leurs opérations criminelles, autant elle permet de stabiliser les foyers.

2. II.8. Les élections démocratiques, préalables à l'acceptation du choix de chaque congolais

Après l'occupation d'une partie du territoire par les groupes rebelles, un consensus et une cohabitation pour la gestion du pays avait été opéré en 2003. Il s'en était suivi les élections présidentielles et législatives nationales et provinciales en 2006, puis en 2011, ensuite en 2018. Les différends, les contestations, et les élus n'ont pas toujours convaincus les populations des choix correspondants à leurs attentes.

Les élections municipales, urbaines et locales ont été reportées du fait que les approches divisionnistes risqueraient de déchirer encore plus les entités de base. Dans notre grand pays composé des 450 tribus, de 1.000 partis politiques, d'une population qui n'a pas hérité de la même essence fondamentale, les élections constituent au sein des entités politico-administratives, des sources de fracture. Il est d'ailleurs inconcevable de se faire élire dans un territoire si vous n'y êtes pas originaires. Quelques cas rares sont considérés comme des faits exceptionnels, Kinshasa mégapole en est modérément épargné.

II.9. Les systèmes éducatifs congolais, aux antipodes de l'appartenance à la Nation

Tout système éducatif d'un pays est toujours élaboré en fonction des besoins de développement et doit de ce fait traduire la Politique de la Nation. Celui de la RDC n'a pas dérogé à cette règle dans sa conception et son élaboration. Malheureusement, la mise

en exécution n'a jamais été optimale tant les objectifs attendus n'ont jamais été atteints, l'écart demeurant criant entre les textes et les faits sur terrain.

Plusieurs réformes du secteur de l'éducation ont été appliquées sans succès, la qualité de l'enseignement restant toujours en déphasage avec l'objectif de développement du pays. C'est le cas de la dernière réforme portée sur la loi-cadre n°086-005 du 22 septembre 1986 de l'enseignement national, qui, frappée de caducité après 23 ans de son exécution, a été modifiée et complétée en vue de l'adapter à l'évolution constitutionnelle et sociale de la République Démocratique du Congo ainsi qu'au système éducatif, aux réalités culturelles et aux besoins fondamentaux du développement national.

En effet, il ne pouvait en être autrement dans la mesure où il fallait tenir compte des exigences d'une part des instruments juridiques internationaux dûment ratifiés par la République Démocratique du Congo notamment : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration des Droits de l'Homme et des Peuples, l'Acte constitutif de l'UNESCO, la Convention relative aux Droits de l'Enfant, la Déclaration mondiale sur l'Education pour Tous, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Charte Panafricaine de la Jeunesse, l'Accord de Florence et le Protocole de NAIROBI de 1963 relatifs à la libre circulation des biens à caractère scientifique, culturel et éducatif et d'autre part, de la Constitution de la République **Démocratique du Congo en ses articles 12, 14, 37, 43, 44, 45, 46, 123, 202, 203, et 204, la loi portant protection de l'enfant** ainsi que **des recommandations des états généraux de l'éducation tenus à Kinshasa en février 1996.**

Comme innovations de la nouvelle loi cadre, on retient entre-autres **l'organisation de l'enseignement spécial en faveur des différentes catégories socioprofessionnelles en fonction des besoins spécifiques du pays, la création des écoles supérieures** où l'admission est sélective et dont la mission est de former de hauts cadres en fonction de besoins réels de la société, l'initiation des élèves et des étudiants au développement durable et à la lutte contre les changements climatiques.

Pour y arriver, le gouvernement de la République a levé des **options fondamentales de l'enseignement national dont certaines reprises dans les points ci-après de l'article 9 de la susdite loi :**

- 2. l'éducation aux valeurs ;*
- 4. l'éducation environnementale, la formation au développement durable et aux changements climatiques ;*
- 8. la professionnalisation de l'enseignement et la promotion des établissements techniques, professionnels, artistiques, d'arts et métiers ;*
- 14. la formation et le recyclage des formateurs ;*
- 16. l'enseignement à distance ;*
- 17. la lutte contre les violences sexuelles ;*
- 18. les droits de l'homme ;*

20. la lutte contre les discriminations et les inégalités en matière d'éducation scolaire ;

22. la promotion de l'intelligence et de l'esprit critique

Malgré toutes ces innovations, le niveau de l'éducation demeure encore ce qu'il est et les effets de la série des crises qu'a connues le pays viennent encore éloigner tout l'espoir de voir l'apport du secteur au processus de construction d'un Etat moderne et de développement intégral de notre pays. La loi n'étant pas figée mais flexible selon les circonstances, une nouvelle approche n'est pas à écarter et c'est d'ailleurs l'objet de la présente démarche.

CHAPITRE III. EBAUCHE D'UNE THERAPEUTIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ETAT A L'EPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES : OPTIONS STRATEGIQUES

❖ III.1. Bref récapitulatif du constat de la gouvernance en RDC

La tendance évolutive des provinces dans le processus d'émergence et du développement de la RDC ne reflète pas nécessairement les atouts dont elles disposent chacune, hormis les Provinces du Katanga (géant minier), du Kongo Central (Grands centres portuaires et Voie d'évacuation à partir de l'Océan) et de Kinshasa (Capitale et Siège des Institutions), mais plutôt l'action subjectivement menée par leurs ressortissants respectifs ayant composé le Pouvoir dans tous les régimes qui se sont succédés.

En effet, la période 1960 à 1965, considérée comme exceptionnelle et donc non concernée dans la mesure où cette période était de bout en bout ingouvernable avec cinq Premiers Ministres qui se sont succédés dans un environnement des crises ; ce qui d'ailleurs avait poussé le Haut-Commandement de l'Armée à s'emparer du pouvoir.

La période allant de 1965 à 1997, 32 ans de pouvoir sans partage avec une minorité oligarchique au pouvoir constitué des Compagnons de la Révolution, des Membres du Comité Central, du Bureau Politique du MPR, des Chefs des Corps constitués, des Membres du Gouvernement, des Mandataires publics et des Gouverneurs de province nommés, et qui les mêmes, se relayaient et se succédaient à la faveur des ordonnances présidentielles de permutation au sein d'une même institution ouverts une autre ; ou à défaut dans les entreprises du Groupe du Portefeuille de l'Etat, se partageant le revenu national du temps fort de production minière de la GECAMINES, de la MIBA et SOKIMO (pour ne citer que ces cas) au grand dam du reste de la population. Les Premiers Ministres/Premiers Commissaires d'Etat n'étaient que des simples Coordonnateurs de l'Exécutif, appliquant sans atermoiement la Politique du Chef Unique ou des membres du clan. En dépit du maintien de l'ordre, de l'intégrité du territoire et de

la paix, le social et le développement n'étaient pas au rendez-vous, la propre province d'origine du dictateur éclairé, l'Equateur, étant demeuré au bas du classement. Déjà avec cette gouvernance égocentrique, il a été vu les clivages communautaires Est-Ouest, les alliances, les regroupements de défense d'intérêts naïtre et leurs amplifications à partir de 1990 avec la démocratisation de l'espace politique du pays.

La période de 1997 à 2001, saluée par l'ensemble de la population à la suite de l'avènement du tombeur de MOBUTU, M'Zee Laurent-Désiré KABILA, bien qu'ayant suscité l'espoir après la libération de la population du joug mobutiste, n'a pas non plus réussi à inverser la tendance malgré ses bonnes intentions et son nationalisme à outrance, estompés à mi-parcours par son assassinat.

La période allant de 2001 à 2018 a vu le séquençage de trois sous-périodes ci-après :

- 2001-2003 : gestion centralisée du pouvoir avec toutes les conséquences sociales que cela entraîne
- 2003-2006 : gestion 1+4, partage du pouvoir avec les belligérants MLC, RCD avec ses ramifications RCD/KML, RCD/RL, RCD WAMBA dia WAMBA, Forces du FUTUR, avec comme mission principale d'amener le peuple aux premières élections démocratiques, libres et transparentes. Cela n'a pas empêché aux non partants et non bénéficiaires du pouvoir de se liguer et de s'organiser en signe de protestation.
- 2006-2018 : gestion démocratique du pays avec déjà trois cycles électoraux contestés en 2006, 2011 et 2018, nous apportant assez d'éclairage sur la qualité de gouvernance avec la prédominance des Hommes politiques sur les Hommes d'Etat. En effet,
 - Le premier gouvernement de GIZENGA relayé par MUZITU I et II, a vu le règne des ressortissants de Bandundu traduit lisiblement dans la composition des équipes à la Primature et dans les autres services publics ; créant des frustrations et des mécontents dans le chef d'autres provinces et de leurs communautés.
 - Le gouvernement MATATA I et II a vu le tour des ressortissants de Maniema ou Est-RDC, bénéficiant des largesses du pouvoir avec des flux de capitaux orientés vers leur province, laquelle fut curieusement et en un laps de temps, transformée ; les montants y investis ne reflétant aucunement sa capacité contributive au PIB et au Revenu national. Cette attitude avait réveillé la conscience du congolais et des acteurs de développement face à cette gouvernance parcellisée, suscitant des frustrations et aggravant superbement les *repris identitaires*.

- Le gouvernement SAMI BADIBANGA de très courte durée (environ 4 mois), issue des accords de la Cité de l’OUA, n’a pas eu le temps matériel de laisser des empreintes même si le décor était déjà planté à travers la composition des équipes à la Primature et dans les cabinets ministériels pour comprendre que le recours aux communautés proches était toujours à l’ordre du jour et dont les conséquences sont connues.
 - Le gouvernement TSHIBALA NZENZE, fruit des accords de la Saint-Sylvestre, dits aussi accords de la CENCO, avec ses 3 missions principales : l’organisation des élections, le social et la Sécurité ; est allé dans le même sens dans la constitution des équipes et n’a tout simplement réussi qu’à organiser les élections dans les conditions connues de tous. Le social et la sécurité demeurant inchangées. Seuls les Membres du gouvernement, du Parlement et les Mandataires publics intervenaient, à titre individuel, dans leurs propres provinces en véritables hommes politiques en prévision des prochaines élections, sans le moindre souci de chercher à arborer l’étoffe d’hommes d’Etat.
- 2019 à ce jour coïncide avec l’alternance pacifique et civilisée du pouvoir, même si les résultats n’auront pas satisfait la majorité des électeurs du fait de l’éparpillement des voix face à 3 grandes composantes politiques; cette passation entre le sortant et l’entrant augure un lendemain meilleur avec la vision du changement qui place le peuple d’abord au centre de l’action gouvernementale.
- Le gouvernement ILUNGA ILUNKAMBA de coalition et qui n’avait pas droit à l’erreur, constitué sur base d’une alliance entre FCC-CACH (sortants et entrants), n’a nullement épaté les congolais car c’était la création d’un immobilisme fonctionnel de l’appareil gouvernemental, aggravant à son tour les frustrations de toutes parts et radicalisant le mécontentement de plusieurs communautés non représentées dans la sphère politique et du portefeuille de l’Etat. La vision du Président de la République, contradictoirement relayée par les membres du même gouvernement selon qu’on est du FCC ou du CACH, a plombé dangereusement le processus de construction d’un Etat moderne ainsi que de l’émergence et du développement du pays, plus de deux ans durant, cela aux conséquences socio-économiques incalculables.
 - L’avènement du gouvernement SAMA LUKONDE de l’Union Sacrée, quoique en cohérence et harmonie avec la vision du Président de la République, continue dans une moindre mesure à s’enliser dans le clientélisme, le tribalisme et l’inégalité dans la répartition du revenu national. En effet, toutes les 26 provinces ne bénéficient pas d’un traitement équitable, maintenant par là des germes des conflits tant décriés par les communautés.

- La Décentralisation qui était l'appropriation par la base, semble oubliée ou en panne, car le gouvernement central régent toutes les actions et les gouvernements provinciaux sont pour la plupart comptables des actions du Pouvoir Central.

Pourtant, dans le cheminement logique de l'évolution des formes de l'Etat Nation de la RDC, et après une consolidation de la Décentralisation renforcée à l'horizon 2060, la RDC devrait envisager une *organisation politique fédérale ou confédérale*.

Voilà pourquoi, le présent travail de mémoire, a le mérite de proposer la stratégie appropriée pour la prise en compte de la dimension « *replis identitaires* » à laquelle l'on ne fait pas attention, dans la gouvernance de notre pays. Cette stratégie s'appuie sur deux composantes : La PAIX et la GOUVERNANCE, deux piliers stratégiques qui sont à la base de toutes les crises, tous les conflits et autres faits perturbateurs qui plombent l'avènement d'un Etat moderne par lequel la population toute entière sans discrimination aucune, aspire au mieux-être. Ce qui n'est malheureusement pas encore le cas à ce jour.

Le présent travail tire donc la sonnette d'alarme avant qu'il ne soit trop tard.

III.2. Options stratégiques

La problématique de la construction d'un Etat fort en RDC à l'ère des repris identitaires nous pousse à proposer une **thérapeutique de choc** qui puisse permettre à la nation toute entière d'éviter le danger qui la guette avec la radicalisation constatée et ressentie des repris identitaires. La problématique de cette thérapeutique suppose qu'au préalable tous les problèmes qui sont à la base de la situation décrite ainsi que leurs causes et leurs effets ou conséquences, soient identifiés. Il ne sera pas question de décrire un chapelet de plaintes et de constats, mais véritablement de mettre en place une **méthodologie scientifique sur le long terme**.

La problématique de fond reste l'amélioration de la gouvernance, condition sine qua non pour réduire la pauvreté.

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo a souscrit aux Objectifs du Développement Durable, particulièrement en rapport avec la réduction de la pauvreté de 50 % d'ici l'an 2030. Nous saisissons de l'opportunité pour proposer, à travers notre travail, **des stratégies pour améliorer la qualité de la gouvernance nationale surtout au niveau politique et administratif**, et ainsi permettre au Gouvernement d'être à mesure de répondre au rendez-vous mondial de l'évaluation de la réduction de la pauvreté.

Il s'agit de :

- **Restaurer et consolider la paix**, d'une part et
- **Instaurer la bonne gouvernance**, d'autre part devant : Garantir la stabilité aux frontières et promouvoir les relations de bon voisinage; régler la question des

conflits armés et de violences interethniques; faire participer la population à la gestion de la chose publique; user de la transparence dans la gestion de la chose publique; mobiliser et affecter les ressources avec équité, respecter les lois et les droits des autres, appliquer la justice distributive.

La réussite de ce nouvel ordre politique résidera dans l'implication de tous à la reconstruction nationale, sinon la série des crises se perpétueront avec accentuation des *repris identitaires*.

a. III.2.1. De la restauration de la paix

Restaurer la paix suppose, avant tout, que les problèmes qui ont créé les conflits ont été identifiés et leur genèse est connue pour permettre de trouver une solution de paix.

- Problèmes :
 - Rébellion due au mécontentement des anciens dignitaires et au refus de combattre de la part des hommes de troupes des Forces Armées maltraités ;
 - Agression des pays voisins ;
 - Conflits inter ethniques, fonciers et de pouvoir entre communautés (ex Lendus-Hemas)
 - Intolérance et difficulté de cohabitation intercommunautaire (ex Kasaiens et Katangais) ;
 - Existence des groupes armés incontrôlés ;
 - Disponibilité et accès facile aux armes légères ;
 - Perméabilité des frontières.

- Causes :
 - Politisation excessive des Forces Armées ;
 - Vulnérabilité de l'Armée ;
 - Monopartisme, suivi de multipartisme exagéré (plus de 1000 partis politiques à majorité de souche tribale, clanique ou régionale ou personnel);
 - Injustice sociale ;
 - Inefficacité du système de sécurité publique existant ;
 - Harcèlement de la population civile par les hommes en uniformes ;
 - Méfiance vis-à-vis du régime en place ;
 - Absence, pendant longtemps, de l'alternance ;
 - Exclusion ;
 - Pauvreté ;
 - Convoitise des puissances extérieures

- Évolution de la pauvreté
 - La vulnérabilité des personnes déplacées victimes des conflits ;
 - La destruction de l'écosystème des milieux en conflit ;
 - La déstabilisation des institutions de la centrale à la base.

- Axes stratégiques :

- Résolution et prévention des conflits par des techniques modernes de négociation (DIALOGUE) ;
 - Formation et éducation à la culture de la paix et de l'amour du prochain et de la Nation ;
 - Prise en charge des victimes des conflits ;
 - Stabilisation des frontières et promotion des relations de bon voisinage ;
 - Reprise des commissions mixtes RDC-Pays de la sous-région ;
- Mécanismes d'exécution :
 - Institutions de la République (Toutes)
 - Ministères : Intérieur et Sécurité, Affaires Etrangères, Justice, Défense, Droits Humains, Plan, Information et Presse, Enseignement et Education à la Nouvelle Citoyenneté, Santé, Affaires Sociales, Solidarité et Affaires Humanitaires
 - Autres organes : ONGS, Commission Nationale des Droits de l'Homme, CSAC
 - Contraintes :
 - L'absence de volonté de la classe politique ;
 - La convoitise des richesses de la RDC ;
 - Les velléités expansionnistes des pays voisins ;
 - L'amplification des repris identitaires ;
 - La faiblesse de l'armée congolaise ;
 - La présence voulue des interhamwe sur le sol congolais ;
 - Le manque de respect des engagements pris par les différentes parties au conflit

III.2.2. De l'instauration de la bonne gouvernance

- **Problèmes : la mauvaise gouvernance due à :**
 - L'absence des conceptions des programmes socio-économiques réalistes, à impact rapidement visibles ;
 - Une gestion politique et socio-économique caractérisée par l'inflation et une baisse progressive du niveau de vie des populations ;
 - Une gestion budgétaire et financière fortement centralisée au niveau des gouvernants ;
 - L'immixtion scandaleuse du gouvernement dans les fonctions et les attributions relevant de l'administration publique et dans le fonctionnement et la prise des décisions du Pouvoir judiciaire ;
 - Recrutements et engagements anarchiques du personnel par l'exécutif ;
 - La corruption érigée en système dans l'exercice des droits et des obligations des personnes ;
 - Le disfonctionnement de l'administration publique ;
 - La mauvaise redistribution de la justice ;
 - Le manque de liberté d'expression.
- **Causes :**

- Mauvaise répartition des ressources nationales ;
- Manque de maturité politique de la part des acteurs politiques ;
- Absence de volonté politique ;
- Clientélisme politique et tribal ;
- Népotisme, exclusion et favoritisme d'une catégorie des personnes ;
- Refus d'alternance ;
- Impunité et complaisance ;
- Déficit démocratique
- **Evolution de la pauvreté :**
 - La diminution continue du pouvoir d'achat de la population ;
 - Le désinvestissement ;
 - La fuite des cerveaux vers l'étranger ;
 - La poussée explosive du chômage ;
 - L'instabilité des institutions étatiques ;
 - L'exode rural
- **Axes stratégiques :**
 - Réhabilitation d'une administration de développement ;
 - Renforcement des capacités institutionnelles et humaines ;
 - Renforcements des capacités économiques et sociales en faveur de la population ;
 - Instauration d'une gestion transparente et participative de la chose publique entre l'Etat, le Secteur privé et la Société civile ;
 - Renforcement de l'indépendance du Pouvoir judiciaire pour une bonne distribution de la justice ;
 - Instauration du système de sécurité sociale efficace et efficient pour tous
 - Proposer un nouveau programme à partir de l'École primaire, au Secondaire et à l'Enseignement supérieur des programmes de citoyenneté.
- **Mécanismes d'exécution :**
 - Institutions de la République (Toutes) :
 - Ministères : Secrétariat Général (Intérieur et Sécurité, Défense Nationale, Justice, Affaires sociales, Plan, Fonction Publique, Information et Presse)
 - Autres organes : CENI, CSAC,
- **Contraintes :**
 - La faiblesse des capacités institutionnelles et humaines ;
 - L'inadéquation entre la compétence et les fonctions occupées ;
 - Le manque de volonté politique ;
 - L'instabilité des institutions ;
 - Le manque de cohérence dans la gestion de la chose publique ;
 - La démission de l'Etat ;
 - La modicité du budget de l'Etat qui doit attendre 53 % des bailleurs extérieurs ;
 - La mauvaise répartition du budget alloué aux divers secteurs ;
 - Le manque de contrôle sur la répartition des ressources du pays ;

- L'institutionnalisation des antivaleurs.

Paraphrasant **René Otayek** dans son ouvrage intitulé « **La démocratie entre mobilisations identitaires et besoin d'État : y a-t-il une « exception » africaine ?** » *« l'une des leçons que l'Afrique pourrait inspirer est que les conflits identitaires ne ressortissent pas aux différences (ethniques, culturelles, religieuses, etc.) mais à la signification que les acteurs leur prêtent et aux usages qu'ils en font dans le cadre de leurs stratégies politiques, signification et usages qui tendent à conférer à ces différences une apparence d'objectivité et d'irréductibilité, activant le sentiment d'appartenance à une « communauté imaginée ». Éminemment stratégique donc, le conflit identitaire ne saurait s'analyser que dans son articulation aux luttes de pouvoir et est prédéterminé par un ensemble de paramètres liés aux modalités d'allocation des ressources et à la représentation institutionnelle des différents groupes. Ce n'est donc pas le pluriculturalisme en lui-même qui fait problème, mais la manière dont il est géré ».*¹

III.2.3. Stratégie adaptée pour la RDC

Les options stratégiques évoquées ci-haut sont nécessaires mais pas suffisantes pour atteindre notre objectif, celui de la construction d'un Etat moderne à l'épreuve des *replis identitaires*. Il va donc falloir recommander au Gouvernement de la République d'envisager des actions devant jouer sur le mental des congolais pour raison d'efficacité.

Etant donné que le paquet essentiel de la gouvernance politique comprend un ensemble de mesures ou réformes ayant pour cibles la nature de l'Etat, **la qualité du logiciel mental collectif (ou système de valeurs)**, l'interventionnisme économique et le mécanisme de stabilité politique et institutionnelle, la stratégie adaptée pour la RDC devra miser sur la deuxième cible.

En effet, parlant du logiciel mental collectif, celui-ci désigne un ensemble de mentalités, d'attitudes et d'habitudes à l'origine des comportements tournés vers l'inertie, l'ineptocratie, la régression ou le progrès. Et **dans la perspective de la construction d'un Etat- Nation moderne et de l'émergence économique de notre pays, le logiciel mental collectif doit être tourné vers le progrès.**

Pour le cas d'espèce de notre pays la RDC, il convient donc d'adapter le système existant de l'enseignement aux réalités sociologiques du pays. Ainsi, par rapport à la problématique des *replis identitaires*, le gouvernement gagnerait en :

- **implémentant un système civilo-sécuritaire de l'Éducation-Enseignement National ;**
- **produisant et en mettant en œuvre des outils d'éducation civique et militaire.**

Le présent travail n'a pas vocation de définir un modèle d'éducation civique, mais au vu des analyses que nous développons, notre apport est de proposer l'organisation des **« États Généraux de l'Éducation Civique et Patriotique, nouvelle citoyenneté et**

¹ **René Otayek**, Centre d'étude d'Afrique noire, Institut d'études politiques de Bordeaux

protection des patrimoines communs ». Les Etats généraux de l'éducation civique auront pour mission d'approfondir la réflexion sur les conditions d'émergence de l'homme nouveau, la revisitation du programme scolaire d'éducation civique et surtout la mise en œuvre des deux outils-stratégiques à savoir, *un système civilo-sécuritaire de l'Éducation-Enseignement National et la Mise en œuvre des outils d'éducation civique et militaire.*

Les ministères de l'intérieur, de la défense, de la culture, des mines, hydrocarbures, environnement, devront être associés.

Dans la plupart des pays africains aux avancées significatives dans le processus vers l'émergence et le développement, il se constate que les indicateurs chiffrés (PIB par tête d'habitant, structure des exportations, existence d'une classe moyenne ou d'un marché intérieur, qualité du système de santé et du système éducatif, etc.) sont les résultats de la transformation positive des structures mentales (qualité du logiciel mental) et physiques (autosuffisance alimentaire et qualité des infrastructures) sous l'impulsion de la gouvernance politique (qualité du Leadership politique). A titre illustratif, les résultats économiques enregistrés pour le Rwanda, le Ghana et le Maroc au cours des dix dernières années sont imputables aux changements intervenus au niveau de la gouvernance politique, de l'administration publique et du degré d'interpénétration entre le monde savant et les entreprises.

Notre stratégie prioritaire consistera donc à développer des programmes d'éducation au civisme et à la nouvelle citoyenneté.

III.3. Les recommandations additionnelles pour la suite du programme, consisteront notamment à :

- Mettre en place des structures et des stratégies afin d'engager les décideurs politiques dans la mise en œuvre des recommandations issues du processus de recherche et de dialogue.
- Intégrer l'éducation à la paix et à la citoyenneté dans l'éducation formelle au niveau de l'enseignement à l'école et dans les universités.
- Instaurer le service obligatoire civil et le service obligatoire militaire. Ceci permettra à la république de disposer des corps de réserve pour l'armée mais surtout de disposer d'une population attachée au service du drapeau national et pouvant être mobilisé pour la sécurité civile.
- Mettre en place des actions communicatives pour inciter les politiciens à cesser les manipulations identitaires, ainsi que sa pénalisation.

La formation du citoyen, le civisme, la transmission des valeurs morales et l'application de l'éducation civique à l'école constituent des sujets importants pour tous les gouvernements.

Par ailleurs, la contradiction sociale au cours de la transformation sociale, la lourde responsabilité de la construction de la démocratie socialiste, la qualité des citoyens, surtout celle des adolescents, constituent un élément essentiel pour le développement du pays.

Il sera préférable de profiter de la période de provocation et des tentatives des pays voisins de l'Est, le Rwanda et l'Ouganda pour lancer cette opération, auquel cas il n'y aura plus de motivation et nous risquons de nous retrouver face à d'autres puissances internationales plus agressives.

Plusieurs études, programmes ont été élaborés sur l'éducation en RDC, particulièrement sur l'éducation civique, et nous nous sommes basés sur une étude du Professeur Germain KUNA MABA MAMBAKU, Politologue de l'Université de Kinshasa, travaux effectués avec l'appui de la Fondation Konrad Adenauer publié en Février 2020.

En effet, cette organisation a réalisé plusieurs études et a permis d'implémenter plusieurs programmes sur l'éducation civique et politique en RDC, depuis 1967. Ses cibles sont les différentes couches de la société : acteurs politiques, étudiants, femmes, dirigeants des partis et regroupements politiques, témoins et observateurs électoraux.

Notons que plusieurs changements ont été opérés et ce, suivant les changements des régimes au Pouvoir.

Nous retenons :

1. La période de 1960 à 1965 :

Il était question au lendemain de l'indépendance de former des enseignants qui prendraient le contrôle du système éducatif, et de former les nouveaux cadres de l'administration publique et des institutions politiques. L'enseignement primaire et normal de 4 années après les primaires était basé sur les règles générales, le français, les mathématiques, les métiers, avec un accent sur le patriotisme envers la nouvelle République.

Le niveau supérieur avec l'Université Lovanium et de Lubumbashi avec les Grands séminaires où l'Église Catholique formait ses prêtres. Les écoles et université protestantes lançaient également la formation tant des pasteurs que des élèves et étudiants. Les enseignants mettaient un accent particulier pour la formation des cadres de valeur.

2. La période de 1965 à 1990 :

Sous le règne du Président Mobutu, caractérisée par l'installation du Parti Etat, le MPR, le patriotisme inspiré de la Chine était imposé à travers les travaux communautaires, les chants patriotiques et l'hymne national, les danses, le salut au drapeau, les slogans du Parti ; bref l'apologie du Guide Suprême de la Révolution, et une soumission aveugle aux

idéaux. C'est durant cette période, que les écoles étaient nationalisées, les universités fermées et les étudiants envoyés dans les écoles de formations militaires.

3. La période de 1990 à 1997 :

La vague de démocratisation a permis que la Loi de 1986 prenne ses effets, les écoles privées pouvaient fonctionner, un apprentissage démocratique était toléré.

4. La période de 1997 à 2007 :

Après la chute du Président Mobutu, les cours de civisme et morale sont passés à l'éducation civique et politique. Un accent particulier était mis sur le patriotisme après les agressions des pays voisins, ainsi que l'histoire politique, et les notions de démocratie.

5. La période de 2007 à 2019 :

Le cours de l'éducation à la citoyenneté était introduit après les 1^{ères} élections libres et démocratiques. Il fallait initier les jeunes aux réalités de la vie avec des valeurs intellectuelles, civiques, morales, républicaines, de bonne civilité, de bravoure, et de respect des institutions du Pays.

L'enquête que le Professeur a menée fait ressortir que 73% des élèves du primaire n'ont rien retenu des cours de l'éducation civique, 16% ont retenu les chansons patriotiques et 11% les règles de morales.

Au niveau Secondaire, 36% n'avaient rien retenu, 18% ont retenus les droits et devoirs des citoyens, 17% le patriotisme et le nationalisme, 12% les noms des autorités. Au niveau universitaire, 52% ont retenu les droit et devoirs du citoyen, 11% les problèmes de développement du pays, 29% les règles de morale, 8% l'histoire politique de la RDC.

Bien que la question de la qualité de l'enseignant reste un problème, une confusion règne dans les esprits sur la responsabilité des uns et des autres, tout le monde se rejette les fautes de l'échec de la construction de l'homme patriote, nationaliste et civique congolais.

Ses enquêtes ont ensuite démontré que 53% de personnes ne savent pas définir le concept citoyen mais 60% connaissent au moins les caractéristiques d'un bon citoyen et les droits et devoirs de ces derniers. 42% d'enquêtés estiment qu'il n'y a pas de bons citoyens, car il est véhiculé des antivaleurs dans la société. 60% n'ont jamais participé à des manifestations politiques, 72% pensent que l'engagement politique de l'Église Catholique est nécessaire et que les autres confessions religieuses devraient emboîter les pas.

Il a préconisé la mise en place d'un programme national d'éducation civique, la consolidation de la conscience nationale, la formation citoyenne des leaders d'opinions. Il

a aussi relevé que la plupart des congolais enquêtés sont sceptiques quant au développement de la RDC, et que l'espoir d'un lendemain meilleur se trouve à l'étranger, le pays étant déjà mort.

Des expressions de langage communs en langues nationales, tel « *okanisi yo mutu okobongisa mboka oyo* », « *mboka oyo ekobonga lisusu te* », démontrent le niveau de manque d'engagement citoyen de la plupart des personnes dues à leurs conditions sociales.

Il propose de développer des nouvelles thématiques qui sont :

1. Pour l'élite au pouvoir et à l'opposition :

- Le patriotisme ;
- La transparence dans la gestion des biens publics. Pour ne pas confondre la caisse de l'Etat et sa propre poche. Cela renvoie à l'orthodoxie financière ;
- La notion de redevabilité. Ce qui renvoie à l'acceptation du contrôle citoyen ;
- La promotion des valeurs démocratiques : tolérance, liberté, droits humains, civils et politiques, laïcité, ... ;
- La lutte contre les antivaleurs comme la corruption, la fraude électorale, le musèlement de la presse, le détournement des biens ou deniers publics, ... ;
- Le respect des valeurs démocratiques et des principes républicains. Ce qui renvoie à la culture du respect de la parole donnée, du respect des textes ;
- Les notions fondamentales de savoir-vivre et de savoir-faire. Ce qui renvoie au respect de la ponctualité et des règles de politesse ou de bienséance, à l'apologie du courage, à l'esprit de sacrifice et à la promotion de l'intérêt général,

❖ 2. Pour l'élite et les leaders d'opinion :

- Les notions de base sur l'organisation et le fonctionnement d'un pays. Ceci permettrait de comprendre le sens, les missions et le rôle d'un Etat ;
- Le patriotisme ;
- L'engagement politique des leaders d'opinion en temps normal et en période de crise ;
- Le rôle des leaders d'opinion dans l'éducation civique de la masse ;
- Le rôle des leaders d'opinion dans le changement politique selon les aspirations de la population ;
- Le rôle des leaders d'opinion dans le développement social, économique, culturel et politique d'une nation.

3. Pour la masse :

- La connaissance du Congo. Beaucoup de Congolais ne connaissent pas l'histoire, la géographie ou la culture de leur pays. D'où, l'importance d'y insister ;

- Le patriotisme : il faudra éduquer les Congolais à aimer leur pays et à le servir sans rien exiger en retour ;
- La promotion des pratiques et valeurs démocratiques ;
- La participation politique de toutes les catégories sociales ;
- L'évolution de la politique internationale et des enjeux globaux de la société ;
- L'utilisation des réseaux sociaux comme moyen de participation citoyenne.

Professeur Germain KUNA MABA MAMBAKU, conclue que « L'on peut déduire que les enseignements de l'éducation à la citoyenneté tels que dispensés à l'école primaire et secondaire, et même à l'université, ne permettent pas d'avoir de bons citoyens. Les différents changements de son contenu dû à l'instabilité politique et à l'absence d'une vision globale dans la gestion de l'Etat, du contexte, la mauvaise qualité de l'enseignement due à la démotivation des professionnels de la craie blanche, le faible intérêt des apprenants dû à un contenu inadapté et mal dispensé justifient ce déficit ».

Dans l'un des chapitres de l'étude, le Professeur a identifié les acteurs de l'éducation civique :

- L'Etat Congolais
- Les partis politiques
- Les confessions religieuses
- Les médias
- Les organismes nationaux
- Les partenaires internationaux

Cette partie de son étude qui extrapole la responsabilité de l'éducation en général et dans son volet particulier de l'éducation civique à des organes tels que les partenaires internationaux, les partis politiques, les organismes nationaux, qui à mon avis ne devraient avoir que des rôles d'accompagnement de la politique nationale règlementée par le législateur, m'a emmené à poursuivre les recherches sur les modèles adoptés par des pays tel que la France et la Chine.

Le système en RDC comporte l'éducation formelle à travers les ministères de l'Enseignement primaire, Secondaire et Professionnel, et celui du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; l'éducation non formelle relève principalement du Ministère des Affaires Sociales et d'autres tel le Ministère de la Culture et Art.

Les points sur lesquels il faudra travailler les sensibilités citoyennes sont :

- Peuple meurtri, sacrifices et supplices endurés ; génocide sur les congolais depuis 2 siècles à cause des richesses ;
- Connaissance des richesses naturelles à défendre, gestion rationnelle pour les générations à venir ; protéger les délimitations de l'espace hérité de la colonisation ; conserver l'intégrité du territoire ;

Bénéficier des produits finis par la transformation locale de nos ressources naturelles.

- Connaissance de l'histoire des héros ; ne pas lier le sort des populations aux mandats des politiciens ;
- Connaissance de l'histoire et géographie ;
- Redevabilité, amour envers les compatriotes et la nation.
- Richesse sociale par l'acceptation de la diversité des populations.
- Créer des dénominateurs communs au sein des bases civiles, militaires (drapeau), humanitaires.

CONCLUSION

Que pouvons-nous retenir de l'analyse de notre sujet de mémoire ? Il vient d'être démontré que le processus de construction d'un Etat-Nation fort et du développement de notre pays tel que voulu par l'ensemble de nos populations, stagne avec des pics hauts et bas et semble tourner en rond alors que tous les espoirs étaient permis successivement en 1960 avec l'indépendance chèrement acquise, en 1990 avec l'ouverture démocratique de l'espace politique congolais, en 2006 avec la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à ce jour, consacrant les élections générales et le passage d'un mode de gestion centralisé à celui décentralisé ; et enfin en 2019 avec l'alternance pacifique et civilisée du pouvoir au sommet de l'Etat entre un Président élu sortant et celui entrant.

A ce jour, nous pouvons retenir de tout ce qui précède, sans peur d'être contredit, que le communautarisme sociétal tel qu'il s'observe, se constitue et se consolide au fil de temps dans notre pays pour s'apparenter dangereusement à des *replis identitaires* qui, loin d'être un facteur contribuant à construire l'Etat congolais et à promouvoir le développement durable, ambition majeure de tout un peuple et de toute une nation, apparaissent malheureusement comme une véritable bombe à retardement dont l'explosion qui interviendrait à l'improviste, n'épargnerait pas notre pays mais l'enliserait dans un gouffre profond ou un long tunnel d'où la sortie nécessitera des moyens encore plus colossaux qu'il n'en fallait si l'on n'y prend garde en temps réel.

Il n'est pas tard pour notre pays d'envisager des stratégies dont les actions à court, moyen et long terme pourraient atténuer si pas réduire sensiblement, progressivement, positivement et significativement le danger qui guette notre pays dont l'état général demeure encore fragile au regard de la série des crises auxquelles il a fait face durant plusieurs décennies et dont les effets et conséquences pervers continuent encore à se faire sentir. Les blessures étant encore fraîches et les plaies peinant encore à être pansées et à se cicatrifier, il ne faut plus en rajouter d'autres au risque de compromettre davantage l'aboutissement souhaité heureux du processus de la construction d'un Etat fort, la RDC, de son émergence et de son développement durable.

Le moment est donc venu pour une interpellation positive, assortie des pistes de solutions contenues dans la stratégie ayant fait l'objet de notre mémoire, une véritable valeur ajoutée dans les méandres de nombreux problèmes que connaît notre pays.

Le Peuple Zaïro- congolais ne peut donc accumulé des rendez vous ratés du cours de son histoire ou croire que la fatalité nous poursuit !

Deux composantes majeures doivent figurer dans l'agenda de l'Etat Congolais : la Paix sur toute l'étendue du territoire national et la Bonne Gouvernance dans l'action publique. En effet, la paix constitue un préalable à tout développement. Dans un environnement où règne la paix, les institutions sont stables, fonctionnent dans le respect des normes et ainsi sécurisent les populations qui, alors, peuvent conjuguer leurs efforts pour travailler dans une vision de progrès individuel et collectif, bref dans une vision de

développement. L'Etat Congolais doit immédiatement œuvrer dans le sens de favoriser l'usage de la vraie démocratie. L'alternance, la transparence, la liberté d'expression, la tolérance..., sont des pratiques qui doivent être gravées dans la culture politique des dirigeants de la RDC, dès lors qu'on a instauré un nouvel ordre politique supposé impliquer Acteurs politiques, Société civile et Secteur privé à la prise des décisions relatives à la gestion du pays, pour ainsi ramener la paix.

Aussi, l'appareil de l'Etat, dépassé par les nouvelles données en ce compris les replis identitaires menaçant sérieusement la paix, appelle des réformes dans tous les domaines de la vie nationale, tout en priorisant celles qui touchent à la culture et au mental, à savoir l'enseignement. De ce point de vue, la stratégie adaptée pour la RDC consistant à réformer notre système éducatif, tel que proposé dans le présent travail mérite que sa mise en œuvre soit diligentée.

Nous restons confiants quant à son appropriation et sa mise en œuvre par les gouvernants et notre contribution pour sa réussite ne peut être que notre disponibilité permanente à jouer un rôle, non des moindres, pour son implémentation.

BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES SPECIALISES (DE BASE)

- Constitution de la RDC
- Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025
Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté – Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel – Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire – Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaire et Solidarité Nationale
- Évolution de la Forme de l'État contenue dans les Constitutions de 1960 et celle du 18 Février 2006 tel que modifié et complétée par la Loi N° 11/002 du 20 Janvier 2011 en RDC ; IJRDO – Journal of Social Science and Humanities Research - par Evariste NSUMBU TSHINKENKA
- Civil-Military Relations and Democratic Control of the Security Sector. A Handbook for Military Officers, Servicemen and Servicewomen of the Security and Intelligence Agencies, and for Civilian Politicians and Security Experts, ed. Plamen Pantev (Sofia: Procon, 2005
- L'Education Civique pour une citoyenneté plus engagée en RDC par Germain KUNA MABA MAMBUKU, Février 2020
- Programme National de l'Enseignement Primaire, by DIPROMADEPS, Avril 2011
- L'approche de la Sécurité par la Cohésion sociale- Déconstruire la peur en allant au-delà des stéréotypes – ISBN 92-871-5544-5
© Conseil de l'Europe, Janvier 2005

B. OUVRAGES GENERAUX

- Gabi Hesselbein, *Essor et déclin de l'Etat congolais, Récit analytique de la construction de l'Etat*, Document de travail Crisis state, série N°21, novembre 2007
- Ndaywel è Nziem, *Histoire du Zaïre, de l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Duculot, 1997

C. COURS ET MEMOIRES

- Jieying Qin. Le rôle de l'enseignant en éducation civique au collège en Chine et en France. Education. Université de Strasbourg, 2012. Français. NNT : 2012STRAC015 . tel-00759952

D. DICTIONNAIRE ET ENCYCLOPEDIE

- Petit Larousse

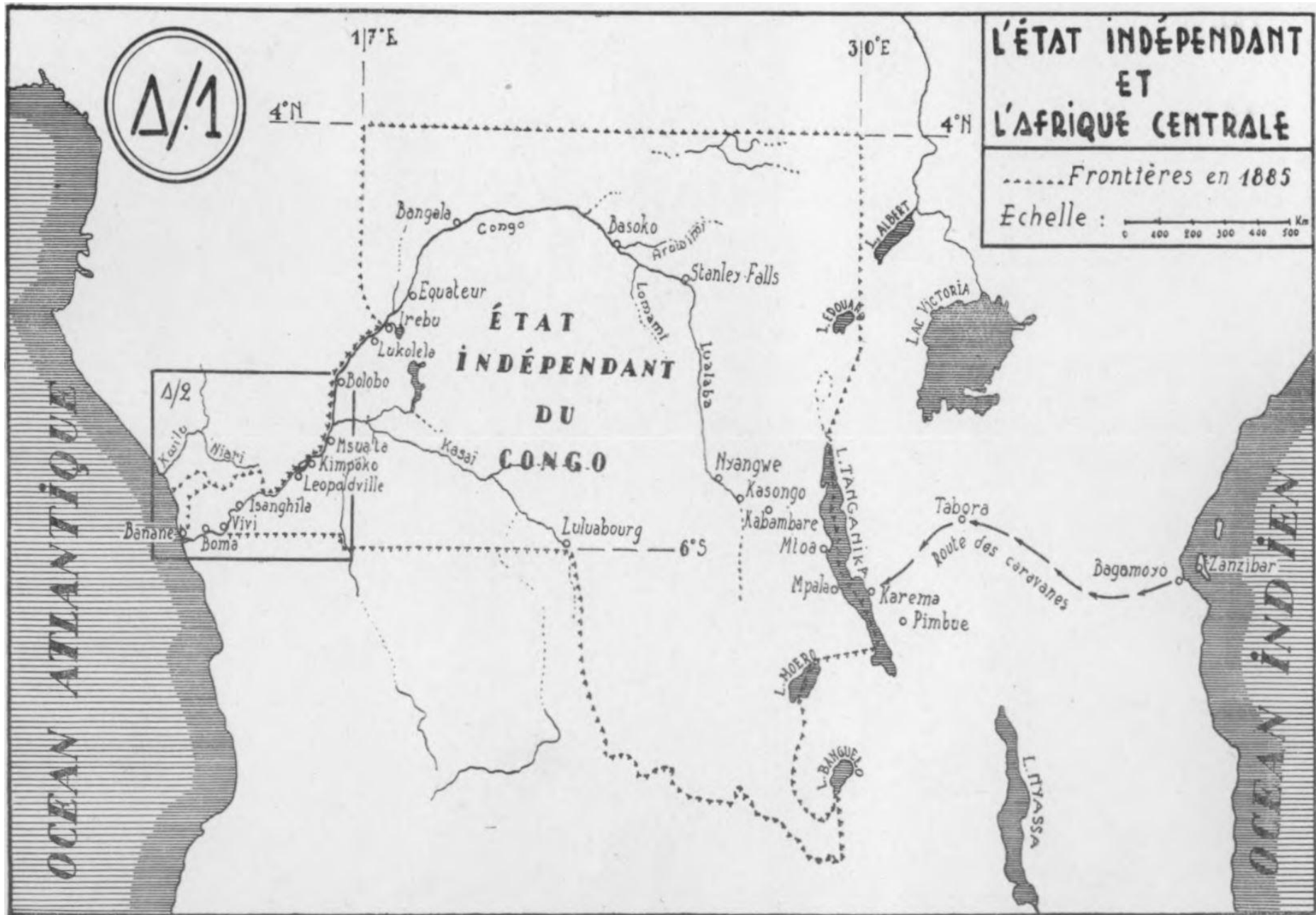
E. WEBOGRAPHIE

- www.leganet.
- https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_ind%C3%A9pendant_du_Congo
- <http://geoprodig.cnrs.fr/solr-search?q=G%C3%A9ographie+administrative>
- Dieudonné Mbanga, *La question du repli identitaire au Cameroun*. Disponible sur <https://cqegheulaval.com/la-question-du-repli-identitaire-au-cameroun/>, consulté le 2 août 2022.

F. Site

<https://www.primature.cd/>

ANNEXES



COMPOSANTE/PILIER	PROBLEMES-CLES OCCASIONNANT LES REPLIS IDENTITAIRES	OBJECTIFS	ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PROGRES	PERIODES	COUT D'EXECUTION	INTERVENANTS
1. RESTAURATION DE LA PAIX ET CESSATION DES CONFLITS	<ul style="list-style-type: none"> -Centralisation politique, socioéconomique -Clientélisme -Corruption -Tribalisme -Frustration -Conflits ethniques et régionaux -Injustice sociale -Convoitise -Faiblesse de l'armée et de forces de l'ordre -Destruction matérielle et des infrastructures -Pertes en vies humaines -Enrôlement des enfants dans l'armée -Déplacements massifs des 	Restaurer et consolider la paix intérieure, gage de tout développement	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des journées de réconciliation entre les communautés en conflits et signature d'un Pacte National de Réconciliation - Organisation des groupes de la paix et du dialogue pour la réconciliation et la restauration de la confiance interethnique -Implication des médias et du système de gouvernance coutumier dans la recherche de la paix et de la cohabitation pacifique des communautés -Création d'un cadre national de prévention et de résolution des conflits -Promotion de la démocratie et du respect des droits et libertés fondamentales -Liberté de circulation des personnes et des biens -Démobilisation, désarmement et 	<ul style="list-style-type: none"> -Réconciliation signée entre communautés en conflits (Hémas-Lendus, Kasaiens-Katangais, etc.) -Caravane de la paix organisée -Gouvernance coutumière et médias impliquées dans le processus de paix -Cadre national de prévention et de résolution des conflits mis en place -Séminaires sur la promotion du respect des droits et libertés fondamentales organisés -Caravane de la réconciliation -Combattants et enfants démobilisés et leur réinsertion effectuée -Les armes volontairement remises aux autorités -Programme post-conflit élaboré et les victimes des conflits réhabilités et réinsérées dans la vie normale 	2022-2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	<ul style="list-style-type: none"> Institutions (toutes) Min. Intérieur, Justice Min. Intérieur, Justice, Communication et Médias Min. Intérieur, Défense Communication et CSAC

ANNEXE I

TABLEAU D'OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE CONSTRUCTION D'UN ETAT MODERNE A L'EPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES EN RDC

CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE : AXES STRATEGIQUES

	<p>populations</p> <ul style="list-style-type: none"> -Installation de la pauvreté et de la misère -Présence sur le territoire national des forces négatives soutenues par des pays voisins -Menace d'implosion dans la sous-région des Grands-Lacs -Gestion politique et socioéconomique trop centralisée, clientéliste, corrompue et inefficace -Non-participation de la population au processus de prise des décisions et du choix des animateurs -Détournement aides et dons faits par les partenaires 		<p>réinsertion des enfants soldats</p> <ul style="list-style-type: none"> -Récupération, ramassage et destruction des armes et munitions -Elaboration du Programme pour encadrement et réhabilitation psychologique, socioéconomique et couverture sanitaire, éducationnelle des victimes -Recomposition des familles et relocalisation des populations déplacées ; -Renforcement des capacités de gestion économique et sociale des communautés de base -Sensibilisation des confessions religieuses -Convocation de dialogue sous régional et des communautés frontalières 	<ul style="list-style-type: none"> -Orientations appropriées et un retour à la vie en famille assurée -Capacités des communautés renforcées en matière de gestion et d'auto prise en charge -Confessions religieuses sensibilisées -Dialogue sous régional et des communautés tenu et entretenu 		<p>A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE</p> <p>A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE</p>	<p>Min. Droits Humains et Justice</p> <p>Min Intérieur et Partenaires</p> <p>Min. Défense, Affaires sociales</p> <p>Min. Défense, Intérieur et DDRC</p> <p>Min. Défense, Santé, Intérieur, DDRC</p> <p>Min Intérieur, Affaires sociales, DDR</p>
<p>2.LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DES CONFLITS ETHNIQUES ET REGIONAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre en charge les victimes des conflits et accélérer le processus de démobilisation des enfants associés aux Forces et groupes armés 	<ul style="list-style-type: none"> -Tenue d'une conférence de paix dans la sous-région -Création d'un mécanisme sous régional de prévention et de résolution des conflits -Education à la culture de la paix -Signature des pactes de non-agression avec les pays de la sous-région -Relance des accords politiques et 	<ul style="list-style-type: none"> -Conférence de paix tenue -Mécanisme sous régional de prévention et de résolution des conflits créé -Campagnes de sensibilisation sociale sur la paix, organisées -Pactes de non-agression signée -Accords signés 		<p>2022-2023</p>	<p>A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE</p> <p>A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE</p>	<p>Min. Défense, Intérieur et DDRC</p> <p>Min. Défense, Santé, Intérieur, DDRC</p> <p>Min Intérieur, Affaires sociales, DDR</p>

		<p>d'intégration économique</p> <ul style="list-style-type: none"> -Développement des projets transfrontaliers -Organisation des élections démocratiques, libres et transparentes à tous les niveaux -Promotion des valeurs et vertus de gestion démocratique de la nation -Promotion du développement intégral des entités de base -Renforcement des capacités des gouvernants en matière de gestion politique du pays 	-Projets transfrontaliers développés				
3.STABILITE AUX FRONTIERES ET PROMOTION DES RELATIONS DE BON VOISINAGE		Garantir la sécurité et les relations de bon voisinage avec les pays limitrophes afin de prévenir et de résoudre pacifiquement les conflits dans la sous-région des Grands Lacs			2022-2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	Min Affaires ét Etrangères, Coopération Sous-régional
4.GOUVERNANCE POLITIQUE			<p>Assurer la bonne gouvernance politique et socioéconomique</p> <p>Assurer la participation démocratique de la population au processus de prise des décisions économiques et politiques du</p>		2022-2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	<p>Présidence</p> <p>Min Intérieur, Communication, ONGS</p> <p>Min Affaires Etrangère</p>

			pays				Min Intérieur CENI CSAC
5.GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET JUDICIAIRE	<ul style="list-style-type: none"> -Besoin de rationalisation de la gouvernance -Effectivité de la mise en œuvre de la décentralisation -Besoin accru de l'adaptation du Programme d'Education et de l'Enseignement au contexte du pays -Besoin de répartition équitable du revenu national -Besoin accru de l'impartialité -Inégalité dans la répartition des postes -Besoin accru de renforcements des capacités et de changement des mentalités -Politisation à outrance de l'administration, l'armée et services de sécurité, des institutions d'appui à la démocratie (CENI, CSAC, CNDH) -Institutionnalisation de la corruption des gouvernants (Législatif, Exécutif et judiciaire) -Besoin accru des renforcements des capacités institutionnelles et humaines de l'administration et de la justice -Nécessité de la poursuite des réformes dans l'Administration, la Justice et dans l'Armée et la Police 	<p>Instauration de la bonne gouvernance politique sur toute l'étendue du territoire national</p> <p>Instauration de la bonne gouvernance administrative et judiciaire sur toute l'étendue du territoire national</p>	<p>Dépolitisation de l'administration publique et de la justice</p> <p>Renforcement des capacités des agents de l'administration publique</p> <p>Décentralisation du système judiciaire</p> <p>Dépolitisation des services administratifs, de sécurité, des institutions d'appui à la démocratie</p>	<p>Administration publique et justice dépolitisées</p> <p>Capacités renforcées des agents de l'administration</p> <p>Décentralisation du système judiciaire effective</p>	2022-2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	<p>Min Intérieur Justice</p> <p>Min Fonction Publique</p> <p>Min Fonction Publique et Justice et Partenaires</p>

ANNEXE II

TABLEAU D'OPERATIONNALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE CONSTRUCTION D'UN ETAT MODERNE A L'EPREUVE DES REPLIS IDENTITAIRES EN RDC

CADRE LOGIQUE D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE :

STRATEGIE ADAPTEE POUR LA RDC

STRATEGIE	PROBLEMES-CLES OCCASIONNANT LES REPLIS IDENTITAIRES	OBJECTIFS	ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PROGRES	PERIODES	COUT D'EXECUTION	INTERVENANTS
Mise en place du Dispositif institutionnel adapté aux réalités du pays	Absence des mécanismes institutionnels efficaces de prise en charge des victimes des crises et de la mauvaise gouvernance	Adapter le processus de construction de l'Etat moderne et du développement économique aux réalités sociologiques du pays	-Organisation des Etats Généraux de l'éducation au civisme et à la citoyenneté positive -Organisation des Tables rondes intercommunautaires	Rapport général des Etats généraux Rapport des Tables rondes	Fin 2022	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	Institutions (Président de la République, Parlement, Gouvernement) Conseil Supérieur de la Défense
Développement du Cadre juridique adapté à la réforme et production du Programme National d'Education au civisme et à la Nouvelle citoyenneté	Les lois et les programmes existants ne prennent pas en compte le risque que présentent les replis identitaires dans notre pays	Prendre en charge la dimension sociologique dans le processus de construction d'un Etat moderne	-Modification et complément de certaines dispositions légales et réglementaires -Conception et élaboration du Projet de Programme National d'Education civique et Nouvelle citoyenneté	Création d'une commission ad hoc chargée d'élaborer les projets des textes requis	2022	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	Gouvernement
Appropriation de la Stratégie opérationnelle adaptée pour la RDC	Absence d'une vision commune partagée par tous et d'une démarche inclusive et participative	Sensibilisation et implication de tous dans la démarche	-Organisation de l'Atelier National de validation de la Stratégie Nationale -Organisation des campagnes de communication sociale sur	Rapport général de l'atelier assorti du Chronogramme d'exécution Nombre d'ateliers et des		A EVALUER	Institutions (Président de la République, Parlement, Gouvernement) Conseil Supérieur de la Défense, Provinces, Société

				séminaires organisés à travers le pays	2023	SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	civile, Secteur privé et Partenaires
Renforcement des capacités institutionnelles et humaines	Les capacités institutionnelles et humaines en déphasage avec la réforme	Améliorer les capacités institutionnelles et humaines pour l'efficacité de la réforme	-Création du Ministère en charge de la question (à l'instar du Numérique et à l'époque, de l'Education à la Nouvelle citoyenneté)	Ministère créé ou enrichissement de la nomenclature de certains ministères avec la nouvelle donne	2022/2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	Président de la République Gouvernement de la République, Conseil Supérieur de la Défense et Provinces
Production des outils et instruments de planification et de gestion	Absence des documents guides consacrés		-Conception, élaboration des outils et instruments appropriés à la réforme -Conception, élaboration des modules de formation	Nombre des guides et des modules produits	2022/2023	A EVALUER SUIVANT LES TERMES DE REFERENCE	Gouvernement, Conseil Supérieur de la Défense en collaboration avec la Société civile et les partenaires

ANNEXE III

Mesures de mitigation du risque	
Démonstration que le Pouvoir en place aura à gagner beaucoup et à marquer son mandat avec la fin des hostilités, conflits interethniques, etc	
Démonstration que toutes les communautés ont à gagner avec un Etat moderne, fort et engagé résolument vers le développement intégral	
L'application de la Tolérance Zéro mettant fin à l'impunité pourra rassurer de réduire si pas annuler le taux de nuisance desdits manipulations	

Implication prévue à la phase de la formulation Bonne collaboration dans le mise en œuvre du processus	
Recours aux instruments juridiques internationaux en la matière	
Avec la volonté politique exprimée et l'appui de la Communauté Internationale les ressources ne poseront aucun problème	

ANALYSE DES RISQUES EVENTUELS

ANNEXE IV

LES PRINCIPALES REVOLTES CONTRE L'OCCUPATION COLONIALE

PERIODES/ANNEE	DESIGNATION REVOLTE
1891 - 1907	Révolte de Mukenge à Tunseke
1891 – 1912	Révolte des Zandés
1895 – 1900	Mutineries de Luluabourg
1895 – 1902	Révolte des Yaka
1895 – 1905	Révolte des Budja
1897 – 1902	Mutinérie de la Colonie de Dhanis

1900	Révolte de Shikakasa
1900 – 1912	Révolte des shi
1903 – 1904	Révolte des Boa
1904 – 1905	Révolte des Nkutshu-Shongomany
1907 – 1917	Révolte des Kasongo-Nyembo

Source : Tableau élaboré sur base des données fournies par Isidore NDAYWEL à NZIEM et KABUYA LUMUNA dans « Cinquante ans de République : vers un pays plus beau qu'avant », p.77

ANNEXE V

TABLEAU RESUME DES PRINCIPALES EVOLUTIONS ADMINISTRATIVES

CORRESPONDANCE APPROXIMATIVE ENTRE PROVINCES ACTUELLES ET HISTORIQUES

Congo belge				République du Congo		Zaire		République Démocratique du Congo	
1908	1919	1932	1947	1963 ²	1966	1971	1988	1997	2015
22 districts	4 provinces	6 provinces	6 provinces	21 provinces + capitale	8 provinces + capitale	8 provinces + capitale	11 provinces	11 provinces	26 provinces

Tanganika-Moero	Katanga	Élisabethville	Katanga	Nord-Katanga	Katanga	Shaba	Katanga	<u>Tanganyika</u>	
									<u>Haut-Lomami</u>
Lulua				Lualaba				<u>Lwalaba</u>	
Haut-Luapula				Katanga-Oriental				<u>Haut-Katanga</u>	
Lomami	Congo-Kasaï	Lusambo	Kasaï	Lomami	Kasaï-Oriental			<u>Lomami</u>	
Sankuru				Sankuru				<u>Sankuru</u>	
Kasaï				Sud-Kasaï				<u>Kasaï-Oriental</u>	
				Luluabourg				<u>Kasaï-Central</u>	
	Unité-Kasaïenne	<u>Kasaï</u>							

Moyen-Congo		Léopoldville		Léopoldville	Kinshasa				
Bas-Congo				Congo-Central		Bas-Zaïre	Bas-Congo	<u>Kongo Central</u>	
Kwango				Kwango	Bandundu			<u>Kwango</u>	
				Kwilu				<u>Kwilu</u>	
Lac Léopold II	Équateur			Lac Léopold II	<u>Mai-Ndombe</u>				
Équateur				Coquilhatville	Équateur	Cuvette-Centrale	Équateur		<u>Équateur</u>
						<u>Tshuapa</u>			
Lulonga						Moyen-Congo			<u>Mongala</u>
Bangala									
Ubangi			Ubangi			<u>Nord-</u>			

								<u>Ubangi</u>
								<u>Sud-Ubangi</u>
Bas-Uele	Orientale	Stanleyville	Orientale	Uele	Orientale	Haut-Zaïre	Orientale	<u>Bas-Uele</u>
Haut-Uele								<u>Haut-Uele</u>
Ituri				Kibali-Ituri				<u>Ituri</u>
Stanleyville				Haut-Congo				<u>Tshopo</u>
Aruwimi								
Maniema		Costermansville	Kivu	Maniema	Kivu	<u>Maniema</u>		
Lowa								
Kivu	Nord-Kivu			<u>Nord-Kivu</u>				
				Kivu-Central				<u>Sud-Kivu</u>

ANNEXE VI :

TYPES DE MANIPULATIONS DANS LES GRANDS LAC

Les élections non-transparentes avec bourrage d'urnes en vue de « voler » la victoire aux candidats indésirables	Les leaders politiques nationaux; les groupes armés; les leaders locaux; les Chefs traditionnels
L'influence de l'opinion par des messages dans les Eglises, les associations et les structures d'éducation formelle et informelle	Les responsables religieux; les dirigeants des associations; les enseignants
Les campagnes médiatiques de diabolisation des groupes entiers	Les Médias; les politiciens en quête de pouvoir; leaders politiques locaux et nationaux
La désinformation sur les droits politiques et fonciers de certains groupes	Certaines autorités coutumières; les intellectuels et chercheurs étrangers
La distribution des armes pour la 'protection' du groupe	Certaines autorités coutumières; les dirigeants des milices et des groupes armés; les leaders politiques
L'aliénation et la démagogie	Certaines autorités coutumières; les dirigeants des milices et des groupes armés; leaders politiques
Les actions de déstabilisation menées par des jeunes des groupes dits 'autochtones' contre ceux qualifiés 'd'allochtones'	Les leaders politiques locaux et nationaux; les politiciens en quête de pouvoir
L'utilisation des mouvements rebelles interposés en vue de la déstabilisation du ou des voisins	Les leaders politiques locaux et nationaux; Les politiciens en quête de pouvoir; certaines autorités coutumières
La constitution des équipes de football à base tribale.	Certaines autorités coutumières; les politiciens en quête de pouvoir; les leaders des communautés ethniques.

MOTIVATIONS DERRIERES LES MANIPULATIONS

- L'accès aux positions d'influence et aux ressources;
- L'égoïsme pour protéger ses intérêts au détriment de la population;
- Le népotisme pour faire accéder au pouvoir les personnes qui leur sont favorables, de leur obédience;
- La falsification de la réalité;
- L'accès et l'exploitation des ressources naturelles du Congo;
- Le positionnement social et politique.

CIRCONSTANCES PROPICES AUX MANIPULATIONS

- A l'occasion des propagandes et des élections à des postes de responsabilités aussi bien provinciales que nationales (élection présidentielle, élections législatives au niveau provincial et national, etc.);
- Dans le contexte de guerres, de conflits et de déstabilisation impliquant des acteurs transfrontaliers;
- A l'occasion des nominations des gestionnaires des entités administratives (non originaires ou même originaires desdites entités);
- A l'occasion des rencontres sportives.

FORMES DE MANIPULATIONS	ACTEURS DE MANIPULATIONS
La globalisation, la diabolisation et les pratiques discriminatoires entre communautés	Les leaders politiques locaux et nationaux; les politiciens en quête de pouvoir; les groupes armés
Le financement, par les acteurs politiques, des actes de nature à perturber la cohésion sociale, notamment le soutien aux groupes armés	Les politiciens en quête de pouvoir
L'utilisation des jeunes comme 'outil' pour la manipulation (le cas de leur utilisation dans les groupes armés à caractère ethnique)	Les propriétaires et directeurs des médias; les leaders politiques locaux et nationaux; les politiciens en quête de pouvoir; les dirigeants des milices et des groupes armés
Le mensonge pour la poursuite d'intérêts égoïstes	Les dirigeants des milices et des groupes armés; les leaders locaux et Chefs traditionnels

ANNEXE VII:
EXPERIENCES D'AUTRES ETATS EN MATIERE
D'EDUCATION /ENSEIGNEMENT

Pour sa thèse de Doctorant en Science de l'Education, Jieying QIN a développé autour du thème « Le rôle de l'enseignement en éducation civique au collège en Chine et France » et donne un aperçu sur cette citoyenneté à connotation démocratique et dont le rôle de l'enseignant est prépondérant.

Sa spécialité est l'éducation idéologique et politique, dont l'objectif au niveau universitaire est de former les enseignants d'éducation idéologique et morale au collège et d'éducation idéologique et politique au lycée.

En Chine, cette filière spécialisée comporte les sciences politiques, la relation internationale et la politique mondiale, l'histoire de la Chine, l'histoire du monde, l'éthique, le code civil, le code pénal, etc. et les sciences de l'éducation, la didactique à l'école secondaire, la psychologie.

Le gouvernement chinois a opté pour le développement de l'économie et de la société démocratique basée sur une citoyenneté plus apte à la participation à la vie sociale et politique à travers une éducation civique.

En France, cette discipline est l'éducation civique. La démocratie moderne est née en France et l'éducation civique avait démarré bien avant plusieurs autres pays en mettant l'accent sur l'éducation aux droits de l'homme entraînant les débats d'idées positives afin que l'élève du collège apprenne les droits et les devoirs, la civilité, l'égalité, la loi, la solidarité, la protection de l'environnement et le sens des responsabilités.

La France applique les méthodes de l'éducation comparée qui est basée sur la compréhension et la réflexion et l'approche pragmatique qui repose sur la construction de test sans biais culturel ou considérations propres au milieu pour une assimilation dans des pays d'accueil de l'étudiant ;

L'approche compréhensive est qualitative, contextuelle, ses méthodes reposent sur la psychologie interculturelle, la prise en compte de l'altérité, les discours des acteurs dans un contexte socio-historique et culturel particulier, l'appropriation des phénomènes éducatifs par les acteurs eux-mêmes. On ne cherche pas à imposer des bonnes pratiques.

1. La Chine développe toutes les formes d'action éducative à finalité de construction de savoirs, de développement d'aptitudes et de valeurs. Elle peut être formelle ou informelle, privée ou publique. Le concept de « système éducatif » englobe et articule plusieurs composantes structurelles et organisationnelles qui forment un ensemble cohérent et en définissent la spécialité. L'ensemble des institutions mises en place, les niveaux et étapes du parcours, l'appartenance à un service public composent l'essentiel de la dimension structurelle du système éducatif.

Pour rappel, la Constitution de la république populaire de Chine stipule : « tous les pouvoirs politiques de la république populaire de Chine appartiennent au peuple. Le peuple exerce ses pouvoirs par l'Assemblée Populaire Nationale (APN). Selon la Constitution, le peuple gère les affaires politiques, économiques, culturelles de l'État par divers moyens et formes ».

L'organisation du système éducatif chinois comprend depuis 1995 quatre niveaux d'enseignement : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Au cours de la Révolution culturelle chinoise, les universités connaissent une réforme du mode de recrutement remplaçant le système des examens par une évaluation des mérites révolutionnaires des candidats. C'est l'époque des étudiants ouvriers-paysans-soldats (gong-nong-bing).

Les universités recrutent dans toute la Chine avec un quota d'étudiants pour les 44 provinces.

- L'université spécifique était initialement destinée à former les personnels qualifiés pour l'État, les universités normales supérieures pour former l'enseignant, l'université militaire pour former le cadre supérieur de l'armée, l'université de médecine pour former le médecin et l'université de sécurité publique pour former l'agent de police,

2. En France, la Constitution dit que « l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État ». Le service public d'enseignement coexiste avec des établissements privés, soumis au contrôle de l'État et pouvant bénéficier de son appui. Il existe une liberté d'organiser et de dispenser l'enseignement. Cependant l'État est le seul à délivrer les diplômes et grades universitaires ;

L'enseignement dispensé dans les écoles et les établissements publics est gratuit ; La neutralité philosophique et politique s'impose aux enseignants et aux élèves.

L'enseignement public est laïc depuis les lois du 28 mars 1882 et du 30 octobre 1886. Elles instaurent l'obligation d'instruction et la laïcité des personnels et des programmes tout comme la laïcité de l'Etat.

Il existe une pluralité de formations dont les finalités, les structures administratives, les conditions d'admission et l'organisation des études sont très variées. 1,426 millions étudiants se répartissent dans 82 universités. La plupart de ces universités sont pluridisciplinaires et publiques qui offrent des formations générales et professionnelles suivantes :

- Paramédicales et sociales qui relèvent de la tutelle du ministère chargé de la Santé,
- Ingénieurs indépendants des universités, qui relèvent de la tutelle du Ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères techniques, par exemple : Défense (École polytechnique), Agriculture (écoles d'agronomie), Industrie (Écoles des mines ou des télécommunications), Équipement (École des ponts et chaussées).

Concept du « citoyen »

Le Professeur Jieying rappelle le concept du citoyen, dont l'origine grecque était basée sur le principe de l'Etat de droit différent des empires barbares car obéissant aux Lois et non aux hommes. Les citoyens étaient définis par leur naissance et leur appartenance, déterminée par leur filiation. Les étrangers, les métèques, les esclaves et les femmes sont exclus. Rome a constitué une autre étape, en définissant les citoyens non plus comme les membres de la Cité mais comme des sujets de droit. Les politiques et les penseurs romains ont défini la société politique par le droit.

« Le citoyen est une personne qui a l'identité d'un pays. Elle jouit de droit et remplit des devoirs au regard de la loi ». Un bon citoyen doit exercer les devoirs qui lui accordent la loi et respecter la loi ; avoir un sens des responsabilités dans la vie sociale et avoir une capacité du jugement.

L'éducation civique

En France, l'éducation civique est définie en 1993 comme «une discipline d'enseignement ayant pour objet la formation des élèves à la citoyenneté par la connaissance des institutions politiques, administratives, économiques et sociales. ». Aujourd'hui, le concept d'éducation civique est défini comme « une formation de l'homme et du citoyen ».

Cette discipline vise à transmettre aux générations futures des connaissances sur les règles de la vie sociale et politique et des compétences sociales, pour aujourd'hui et pour demain (Audigier, 1996).

De plus, l'éducation civique n'est pas une discipline comme les autres selon Audigier, elle est une discipline scolaire qui est la plus difficile à stabiliser pour des raisons suivantes :

- Elle a une relation étroite avec certains changements sociaux, politiques et économiques.
- Elle transmet à la fois les connaissances et les pratiques.
- Elle s'inspire des méthodes actives, des propositions des mouvements d'éducation nouvelle telle que la pédagogie du projet.
- Elle promeut la participation des élèves.

Dictionnaire actuel de l'éducation, Paris : Editions Nathan, 1993, p. 442. 28 La direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'Éducation nationale, Enseigner au collège : Histoire-géographie, éducation civique - Programmes et Accompagnement, CNDP, réédition septembre 2004 (édition précédente, 2002), p.38.

Ces caractéristiques déterminent la complexité de l'enseignement à l'apprentissage de l'éducation civique. Dans cette optique, l'enseignant n'est pas un titulaire des connaissances, des attitudes ou des comportements du citoyen. Il est difficile de transmettre directement ces savoirs aux élèves sans leurs participations actives.

En Chine, au sens large, l'éducation civique est un enseignement sur le rôle du citoyen dans la société, ainsi que sur ses droits et ses devoirs. Cet enseignement comprend également une approche de la morale et de l'éthique du citoyen. Au sens restreint, l'éducation civique est un enseignement des droits et des devoirs du citoyen

Le Professeur Jieying conclue que la formation du citoyen est l'objectif commun de l'éducation civique en France et de l'éducation idéologique et morale en Chine. Le citoyen est une personne titulaire de droits et d'obligations.

« La jeunesse » était le symbole de début du Mouvement pour la Nouvelle Culture en Chine parce qu'il soutenait le rejet du système de valeurs traditionnelles, en faveur d'une nouvelle orientation vers celles de l'égalité et des droits de l'homme, ainsi qu'un nationalisme censé servir à ces fins.

L'éducation civique et l'éducation morale ont été remplacées par l'éducation politique. La « Révolution Culturelle » était menée au nom de la lutte des masses populaires contre les ennemis de la révolution et les révisionnistes.

En 1959, le ministère de l'Education de Chine a publié les programmes de l'éducation politique de l'école secondaire :

- Les connaissances en politique pour le collège ;
- Les connaissances en économie et en matérialisme pour le lycée.

Trois principes de l'éducation politique structuraient les programmes :

- La dictature du prolétariat ;
- Le socialisme et le marxisme-léninisme ;
- La pensée de Mao Zedong

En 1988, le Ministère de l'Education a publié « Les programmes de l'éducation morale de l'école secondaire ».

Le contenu est le suivant :

- L'éducation au patriotisme et l'éducation au soutien de la ligne politique du parti ;
- La formation de la personnalité ;
- La formation aux bonnes habitudes et à la moralité ;
- La formation à la capacité de jugement moral et de la capacité d'auto-formation.

Le citoyen doit savoir lier son propre sort à celui du pays et, en pratique, soumettre les intérêts particuliers à ceux de la collectivité.

Les programmes de l'éducation morale de l'école primaire et les programmes de l'éducation idéologique et politique au collège ont été unifiés et rassemblés pour la première fois dans un même objectif éducatif.

En 1997 un nouvel arrêté détermine que cette discipline doit s'appuyer sur les lois du développement physique et psychologique des enfants, doit être pratique plus que théorique, et correspondre aux conditions de la société chinoise d'aujourd'hui.

Là où les programmes anciens visaient l'excellence, les 'bons élèves', la réforme veut améliorer les règles de l'évaluation pour mieux juger du développement et l'évolution de l'élève, ce qui correspond à :

- Un changement de pédagogie : la réforme demande une interaction active entre enseignant et élève.
- L'intégration de TIC dans le processus d'enseignement - apprentissage : cette réforme doit permettre d'évoluer graduellement en innovant dans la manière de présenter les contenus enseignés, de changer les modes d'apprentissage, la pédagogie et de faire évoluer le rapport entre enseignant et élève.

Les programmes de l'éducation idéologique et morale publiés en 2003 sont élaborés autour d'un axe principal : « le citoyen et l'éthique ». A travers l'enseignement et l'apprentissage de cette discipline, l'élève s'initie à des connaissances concernant le citoyen, ses apports avec la loi, sa responsabilité en société, ses droits et ses devoirs, la morale privée et la morale sociale, et il doit apprendre à les mettre en pratique. Enfin, les programmes visent à amener l'élève à réfléchir à la question : « Comment faire pour être un bon citoyen ? », tout en respectant son niveau de développement.

Cette discipline idéologique est liée à la vie sociale et à la manière de penser des élèves. Ils peuvent ainsi se forger une bonne conduite morale, des qualités mentales, faire preuve de civilité, avoir de bonnes habitudes et des comportements respectueux vis-à-vis de la loi. Elle forge le patriotisme, la vie en collectivité, et aide l'élève à établir graduellement un

idéal commun au système politique et de développement. Les bases sont jetées pour que les élèves prennent progressivement conscience du sens du monde, du sens de la vie et du sens des valeurs.

Les sciences humaines

La discipline des Sciences Humaines inculque aux élèves les valeurs de la république chinoise et leur donne une bonne culture, s'intéresse aux besoins du développement des élèves. Elle respecte le niveau d'apprentissage et du développement des élèves, enrichit leur pensée et leurs perceptions, les guide pour établir une attitude positive envers la vie, les aide à avoir une volonté de fer et un esprit coopératif, et promeut le développement de leur personnalité.

- La pratique cette discipline insiste sur la mise en relation entre les expériences de l'élève et les pratiques sociales.
- La mise en oeuvre de la discipline est basée sur la situation réelle des élèves qu'il s'agisse de leur adaptation à la vie sociale et publique, et du développement de leurs capacités intellectuelles et de leur moralité.

La discipline s'articule autour de 3 axes : *le moi en développement, la relation entre le moi et les autres, la relation entre le moi et la collectivité, l'Etat et la société.* Les 4 domaines des connaissances enseignées sont bien structurés :

- la santé mentale,
- la morale,
- la loi et la situation actuelle du pays

Les idées principales de la discipline

- ❖ Cette discipline vise à aider l'élève à apprendre à devenir un citoyen responsable et à mener une vie saine et active. La mission de cette discipline est d'amener l'élève à comprendre le sens de la vie, de se forger peu à peu une conception du monde, de la vie, des valeurs et une capacité élémentaire de jugement sur le vrai et le faux, sur le bien et le mal, et d'aider l'élève à apprendre à devenir un citoyen responsable et à mener une vie saine et active.
- ❖ Cette discipline guide et suscite la réflexion indépendante chez l'élève en respectant les bonnes valeurs; un des principes importants de la discipline est de mêler la théorie et la pratique.
- ❖ L'objectif global
La mission principale de cet enseignement est de jeter les bases de l'éducation permettant aux élèves de devenir de bons citoyens pourvus d'idéaux, de qualités morales, cultivés et disciplinés.

Il s'agit :

- D'aider les élèves à renforcer leurs qualités morales, à former leurs qualités mentales, à être sensibilisés à la loi ;
- De renforcer leurs responsabilités sociales et leurs capacités à la participation à la pratique sociale ;

- De guider les élèves à chercher des objectifs idéologiques et moraux plus élevés (il s'agit de promouvoir l'esprit national, de forger l'idéal commun du socialisme à la chinoise) à condition qu'ils respectent les règles élémentaires de conduite;
- De se forger peu à peu une conception du monde valable et une conception de la vie 66 et des valeurs les plus justes possibles ;

Les objectifs catégoriels

Les émotions, les attitudes, les valeurs

- ✓ Aimer la vie, se respecter et avoir confiance en soi, être optimiste, être volontaire.
- ✓ Aimer la nature, protéger l'environnement, économiser les ressources.
- ✓ Honorer les parents, respecter l'autre, s'entraider, être honnête et tenir ses promesses.
- ✓ Aimer le travail, insister sur la pratique, aimer la science, oser être créatif.
- ✓ Respecter les règles, les droits et la loi, chercher la justice/l'égalité.
- ✓ Aimer la communauté, avoir le sens des responsabilités, l'esprit de compétition, l'esprit de solidarité, l'esprit de la coopération et du dévouement.
- ✓ Aimer la patrie, la paix, avoir une vision positive du monde.

Les compétences

- ✓ Cultiver la capacité de prendre soin de la nature, de l'apprécier et de protéger l'environnement.
- ✓ Développer la capacité à participer à la vie sociale et publique ; s'initier au contact social et à la communication.
- ✓ S'initier au jugement moral et apprendre à distinguer le vrai du faux, savoir faire des choix responsables.
- ✓ Améliorer la capacité de se réguler et de se contrôler, apprendre à réguler ses émotions de façon rationnelle.
- ✓ Maîtriser et améliorer progressivement la méthode et la capacité de collecter, de traiter, et d'utiliser l'information sociale ; apprendre à réfléchir de manière indépendante, à poser des questions.
- ✓ être capable de comprendre la loi, de comprendre les règles nécessaires à la vie sociale, de respecter la loi et de savoir recourir à la justice pour se protéger.

Les connaissances

- ✓ Comprendre les caractéristiques du développement physique et mental des jeunes, connaître la relation entre le développement individuel et l'environnement social.
- ✓ Connaître la relation entre le moi et les autres, la société, la nature.
- ✓ Posséder les connaissances juridiques élémentaires, comprendre le rôle et l'importance de la loi.
- ✓ Comprendre la situation de la Chine, ses lignes politiques fondamentales et la situation globale du monde.

Le rôle de l'enseignant.

Pour transmettre les bonnes valeurs morales aux élèves, l'enseignant doit être un guide, une aide, et pas celui qui impose ses connaissances.

Afin de mettre en œuvre « l'enseignement en lien avec la vie réelle » en classe, l'enseignant doit entre autre:

- S'intéresser à la vie sociale du point de vue des élèves, sélectionner des événements et des personnages emblématiques dans la vie sociale ;

- Transmettre les connaissances et les expériences indirectes basées sur les connaissances et expériences directes des élèves.

